

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, mercredi 26 mars 1947

VOLUME XXXVIII — No 70

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME, MONTRÉAL

TELEPHONE: *Belair 3331

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES

Administration: Belair 3361

Rédaction: Belair 3366

Gérant: Belair 3363

Marshall propose une conférence des Alliés sur la paix allemande

Natalité et immigration

Ontario reste loin en arrière du Québec, pour l'accroissement naturel de la population — Quelle sera l'immigration que l'on veut nous amener?

Au début du mois de février, le journal *Toronto Star* publiait en page éditoriale une étude sur les mouvements démographiques comparés de l'Ontario et du Québec.

Suivant les statistiques approximatives du gouvernement ontarien, le taux de natalité en 1946 a atteint chez nos voisins 22,7 par mille de population, soit un maximum depuis la période comprise entre les années 1921 et 1925, alors que l'indice des naissances était de 23,7.

"De 1936 à 1940, dit le journal ontarien, le taux moyen a été de 17,5.

"Dans le tableau suivant, l'on compare les chiffres approximatifs des statistiques vitales pour 1946 avec les chiffres de naissances, mortalité et augmentation naturelle, dans trois périodes différentes:

	Naissances	Morts	Acc. naturel
Moyenne 1921-25	71,454	34,252	37,202
1931-35	65,000	35,782	29,218
1941-45	77,505	39,686	37,819
En 1946	93,169	38,427	54,742

"Bien que les 93,169 naissances ontariennes enregistrées en 1946 dépassent largement celles des années antérieures et représentent une avance de plus de 50% sur le nombre actuel de naissances en 1937, elles n'atteignent pas les chiffres du Québec.

"Cette province beaucoup plus petite a eu 104,185 naissances en 1945 et sans aucun doute un nombre encore plus grand en 1946. Le tableau suivant ne manque pas d'intérêt:

"Ontario en 1946 a eu 93,169 naissances, contre 38,427 décès, soit un accroissement naturel de 54,742.

"Québec en 1945 a eu 104,185 naissances contre 33,332 morts, soit un accroissement naturel de 70,853.

"Les chiffres approximatifs ontariens pour 1946 indiquent un taux de naissance de 22,7 par 1000 de population contre 29,3 pour Québec en 1945.

"De même les chiffres approximatifs ontariens de 1946 indiquent un taux d'accroissement naturel (excédent des naissances sur les décès) de 13,3 par mille de population, comparé à 19,9 pour Québec en 1945."

Faut-il ajouter, ainsi que le journal l'avait jadis fait observer, que le taux ontarien bénéficie largement de l'élément canadien-français de cette province?

Ces chiffres sont intéressants non pas au simple point de vue statistique, mais parce qu'ils vont apparemment conditionner notre future politique d'immigration.

Malgré les croisades de missionnaires anglo-ontariens et xéno-québécois pour saper la vie de famille, et surtout sa natalité, Québec a résisté jusqu'ici vigoureusement à ces appels intéressés au suicide racial, bien que l'industrialisation massive et surtout l'abominable politique de lotissement et du logement urbain, de complexité avec les administrations municipales successives, aient fait des coupes sombres. Car, et c'est là un des facteurs les plus inquiétants du problème, de plus en plus la famille avec enfants est classée comme locataire indésirable.

Il y aurait moyen pour le groupe anglo-canadien de corriger la situation. Ce serait d'admettre courageusement la famille comme régime normal, au lieu d'élever le caniche à la hauteur d'une institution familiale. **Alexis GAGNON**

serait aussi de bannir le divorce qui est un des pires éléments de dissolution.

Mais l'Histoire enseigne une leçon rarement démentie, c'est qu'un peuple une fois résolument engagé sur la route de la décadence ne rebrousse pas chemin, mais il va jusqu'au bout dans la terrible logique de ruine et de mort.

Les pays occidentaux savent, par exemple, que la Russie compte, que ses 170,000,000 actuels seront 270,000,000 vers 2000, qu'il faut réagir pour garder les principales positions. Ils n'en continuent pas moins vers le déclin inexorable. Car le relèvement ne tient pas aux lois, aux encouragements administratifs, mais d'abord à la conscience individuelle des hommes.

Le problème d'immigration anglaise est cependant plutôt difficile. Car l'Angleterre, déjà épuisée par l'hémorragie de la guerre dans ses forces vives naturelles, ne peut plus subir de saignée d'émigration sans compromettre définitivement sa situation internationale déjà fortement ébranlée. D'autre part, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, rongées, elles aussi, par la dépopulation et le divorce, réclament impérieusement un appoint blanc et anglo-saxon, car elles ne voudront plus subir l'effroyable cauchemar des récentes années, alors que leur existence même a dépendu d'un coup de dés. Sans doute, le Japon va être muselé pour un temps — pour combien de temps? — car on n'enferme pas en vase clos une nation de 70,000,000 d'habitants. Mais qui peut prévoir l'ennemi de demain? Ça peut être la Chine, ou l'Inde, ou le Japon, ou la Russie, car personne ne peut dire qui dominera le monde asiatique demain.

Il semble alors que l'effort canadien portera plutôt — et forcément — sur l'immigration continentale européenne, qu'on déverse sur le Canada soit le flot des réfugiés à qui l'on ferme la Palestine par crainte des Arabes, soit quelques millions d'Allemands. Il faudra tout de même les placer quelque part sur la terre puisqu'ils ne pourront vivre chez eux.

Quelle sera l'issue de cette politique, — qui ne sera guère basée, on peut l'imaginer, sur la charité chrétienne en faveur de la détresse et des opprimés? — il est difficile de le prévoir. Les calculs d'assimilation anglo-saxonne peuvent avoir des résultats plutôt amers, car on ne voit guère, à considérer le cours normal des choses, que les vaincus d'aujourd'hui, ceux qu'une immense propagande compare, à tort et à raison, à d'immenses individus, soient pressés d'aller s'allier à leurs vainqueurs. Et cela peut amener des conséquences plutôt imprévues, d'autant que déjà le continent nord-américain n'est pas en majorité anglo-saxonne.

Chose certaine, la perspective de transporter chez nous les haines millénaires et les féroces rancunes des vieux pays n'a rien de fort alléchant. De même le rôle d'anti-chambre, aux frais du contribuable déjà excédé, pour les Etats-Unis, et que nous avons constamment joué depuis 1899 n'est pas de nature à soulever l'enthousiasme. Déjà on se plaint que nos gens émigrent en trop grand nombre aux Etats-Unis. Il serait peut-être aussi intelligent de commencer à les garder chez nous.

26-111-47

La Russie formule son dixième veto au Conseil de Sécurité

Blocs-notes

Un événement considérable

C'est un événement considérable, d'ordre religieux, que celui qu'annonçait hier, dans la plupart des journaux, un assez bref communiqué...

Il s'agit, comme on l'a pu voir, d'une grande procession qui se déroulera à travers une bonne partie de notre province, comme de la province d'Ontario, et qui conduira de son sanctuaire du pays trifluvien à Ottawa Notre-Dame du Cap. Cette manifestation, qui paraît bien s'inspirer de la triomphale randonnée que a prononcée à travers toute la France Notre-Dame de Boulogne, devra prendre un très grand éclat.

Ce sera d'abord une sorte de préparation au congrès marial international d'Ottawa. La présence dans la Capitale, pendant une quinzaine, de la statue illustre, constituera ensuite l'un des touchants éléments du congrès.

Les Franco-Ontariens, outre la piété qu'ils partagent avec tous leurs coreligionnaires, ont des raisons spéciales d'honorer Notre-Dame du Cap. C'est à Elle, en effet, qu'au début de leur grande lutte sociale, ils confièrent la protection de leurs écoles.

Un ex-voto qui date de 1927 et qui fut porté au Cap par les chefs de la minorité atteste dans le vénérable sanctuaire la reconnaissance de la minorité franco-catholique de l'Ontario.

Reclamez et très haut!

Dans le *Droit* de samedi, on pouvait voir une nouvelle dont les premières lignes se lisaient ainsi:

Un homme d'affaires de Hull nous a fait part, hier, qu'il a fait des démarches renouvelées depuis quelque trois semaines pour se procurer une formule française T-T-B, pour son rapport d'impôt du revenu. Et le rapport doit être fait, dit-il, avant le 1er avril. Il s'est adressé à l'hôtel des postes de Hull, qui n'a pu jusqu'ici lui procurer la formule.

(Suite à la page deux)

Phrases célèbres que l'on aime à entendre et qui vont revenir à la mode chez les libéraux, maintenant que la guerre est finie, et que le nationalisme sera de nouveau bien porté:

"Au lieu d'aller à la guerre en pays étranger, nous resterons ici et nous défendrons le Canada que nous aimons". (M. Ernest Lapointe, à Québec, le 12 décembre 1938).

"Je combattrai de toutes mes forces le gouvernement qui imposera la conscription dans la province de Québec, et cela, quel que soit le parti au pouvoir, qu'il soit libéral ou conservateur. Je suis contre la conscription tant que les Allemands ne seront pas rendus dans nos pays". (1er septembre 1939, à l'Islet, par M. Adélard Godbout).

"Nous sommes le rempart entre vous et la conscription. Nous sommes la muraille qui vous protège... Nous voulons que nos compatriotes soient traités comme des égaux, partout, et qu'ils reçoivent leur part dans les commandements et l'administration". (M. Lapointe, le 9 octobre 1939).

Ce qui explique que nous n'avons pas un seul sous-ministre à Ottawa.

"Je m'enrage sur l'honneur, en pesant chacun de ces mots, à quitter mon parti et même à le combattre si un seul Canadien français, d'ici la fin des hostilités en Europe, est mobilisé contre son gré sous un régime libéral ou même un régime provisoire auquel participeraient nos ministres actuels dans le cabinet de M. King". (M. Adélard Godbout à la radio, le 2 octobre 1939).

"Nous n'avons ni la puissance voulue pour attaquer d'autres pays pour servir nos propres intérêts, ni la volonté de le faire. Nous ne sommes pas disposés non plus à prendre part à des croisades sur d'autres continents... Il n'est ni en notre pouvoir ni en notre compétence de régler les destinées de pays situés à des milliers de milles de nous. Il n'y a pas plus de probabilité que nous intervenions de notre propre chef en Europe, que la Suède ou la Bulgarie, ou encore la Suisse, s'interviennent en Amérique". (M. Mackenzie King, le 24 mai 1938, aux Communes).

"Nous n'avons ni la puissance voulue pour attaquer d'autres pays pour servir nos propres intérêts, ni la volonté de le faire. Nous ne sommes pas disposés non plus à prendre part à des croisades sur d'autres continents... Il n'est ni en notre pouvoir ni en notre compétence de régler les destinées de pays situés à des milliers de milles de nous. Il n'y a pas plus de probabilité que nous intervenions de notre propre chef en Europe, que la Suède ou la Bulgarie, ou encore la Suisse, s'interviennent en Amérique". (M. Mackenzie King, le 24 mai 1938, aux Communes).

Ce qui explique que nous n'avons pas un seul sous-ministre à Ottawa.

"Je m'enrage sur l'honneur, en pesant chacun de ces mots, à quitter mon parti et même à le combattre si un seul Canadien français, d'ici la fin des hostilités en Europe, est mobilisé contre son gré sous un régime libéral ou même un régime provisoire auquel participeraient nos ministres actuels dans le cabinet de M. King". (M. Adélard Godbout à la radio, le 2 octobre 1939).

"Nous n'avons ni la puissance voulue pour attaquer d'autres pays pour servir nos propres intérêts, ni la volonté de le faire. Nous ne sommes pas disposés non plus à prendre part à des croisades sur d'autres continents... Il n'est ni en notre pouvoir ni en notre compétence de régler les destinées de pays situés à des milliers de milles de nous. Il n'y a pas plus de probabilité que nous intervenions de notre propre chef en Europe, que la Suède ou la Bulgarie, ou encore la Suisse, s'interviennent en Amérique". (M. Mackenzie King, le 24 mai 1938, aux Communes).

"Nous n'avons ni la puissance voulue pour attaquer d'autres pays pour servir nos propres intérêts, ni la volonté de le faire. Nous ne sommes pas disposés non plus à prendre part à des croisades sur d'autres continents... Il n'est ni en notre pouvoir ni en notre compétence de régler les destinées de pays situés à des milliers de milles de nous. Il n'y a pas plus de probabilité que nous intervenions de notre propre chef en Europe, que la Suède ou la Bulgarie, ou encore la Suisse, s'interviennent en Amérique". (M. Mackenzie King, le 24 mai 1938, aux Communes).

"Nous n'avons ni la puissance voulue pour attaquer d'autres pays pour servir nos propres intérêts, ni la volonté de le faire. Nous ne sommes pas disposés non plus à prendre part à des croisades sur d'autres continents... Il n'est ni en notre pouvoir ni en notre compétence de régler les destinées de pays situés à des milliers de milles de nous. Il n'y a pas plus de probabilité que nous intervenions de notre propre chef en Europe, que la Suède ou la Bulgarie, ou encore la Suisse, s'interviennent en Amérique". (M. Mackenzie King, le 24 mai 1938, aux Communes).

"Nous n'avons ni la puissance voulue pour attaquer d'autres pays pour servir nos propres intérêts, ni la volonté de le faire. Nous ne sommes pas disposés non plus à prendre part à des croisades sur d'autres continents... Il n'est ni en notre pouvoir ni en notre compétence de régler les destinées de pays situés à des milliers de milles de nous. Il n'y a pas plus de probabilité que nous intervenions de notre propre chef en Europe, que la Suède ou la Bulgarie, ou encore la Suisse, s'interviennent en Amérique". (M. Mackenzie King, le 24 mai 1938, aux Communes).

"Nous n'avons ni la puissance voulue pour attaquer d'autres pays pour servir nos propres intérêts, ni la volonté de le faire. Nous ne sommes pas disposés non plus à prendre part à des croisades sur d'autres continents... Il n'est ni en notre pouvoir ni en notre compétence de régler les destinées de pays situés à des milliers de milles de nous. Il n'y a pas plus de probabilité que nous intervenions de notre propre chef en Europe, que la Suède ou la Bulgarie, ou encore la Suisse, s'interviennent en Amérique". (M. Mackenzie King, le 24 mai 1938, aux Communes).

"Nous n'avons ni la puissance voulue pour attaquer d'autres pays pour servir nos propres intérêts, ni la volonté de le faire. Nous ne sommes pas disposés non plus à prendre part à des croisades sur d'autres continents... Il n'est ni en notre pouvoir ni en notre compétence de régler les destinées de pays situés à des milliers de milles de nous. Il n'y a pas plus de probabilité que nous intervenions de notre propre chef en Europe, que la Suède ou la Bulgarie, ou encore la Suisse, s'interviennent en Amérique". (M. Mackenzie King, le 24 mai 1938, aux Communes).

"Nous n'avons ni la puissance voulue pour attaquer d'autres pays pour servir nos propres intérêts, ni la volonté de le faire. Nous ne sommes pas disposés non plus à prendre part à des croisades sur d'autres continents... Il n'est ni en notre pouvoir ni en notre compétence de régler les destinées de pays situés à des milliers de milles de nous. Il n'y a pas plus de probabilité que nous intervenions de notre propre chef en Europe, que la Suède ou la Bulgarie, ou encore la Suisse, s'interviennent en Amérique". (M. Mackenzie King, le 24 mai 1938, aux Communes).

"Nous n'avons ni la puissance voulue pour attaquer d'autres pays pour servir nos propres intérêts, ni la volonté de le faire. Nous ne sommes pas disposés non plus à prendre part à des croisades sur d'autres continents... Il n'est ni en notre pouvoir ni en notre compétence de régler les destinées de pays situés à des milliers de milles de nous. Il n'y a pas plus de probabilité que nous intervenions de notre propre chef en Europe, que la Suède ou la Bulgarie, ou encore la Suisse, s'interviennent en Amérique". (M. Mackenzie King, le 24 mai 1938, aux Communes).

Les Trois ne discuteront pas les affaires de Chine

Le fait que M. Marshall est un soldat y est peut-être pour quelque chose, mais le secrétaire d'Etat continue à la conférence de Moscou de garder une bonne part de l'initiative des délibérations, c'est-à-dire l'équivalent de l'offensive. Lundi, il demandait la diminution des forces d'occupation alliées en Allemagne, avec la garantie des droits personnels pour les Allemands. Hier il a proposé que le Conseil des ministres des Affaires étrangères, avec la Chine comme l'un de ses membres, convoque une conférence générale de paix où seraient invités tous les pays qui ont été en guerre contre l'Allemagne, en vue de la préparation du règlement de la paix.

C'est placer le problème sur un terrain beaucoup plus vaste que l'admission des petits Alliés dans des comités subalternes. Les Etats-Unis demandent que tous les pays qui ont combattu l'Allemagne obtiennent des "droits entiers et égaux" comme membres de la conférence, et que leurs recommandations et celles des quatre grandes puissances constituent la base finale du traité.

En attendant la conférence proposée, M. Marshall appuie la proposition française de constituer un comité consultatif, formé de tous les pays alliés, petits et grands, comité dont l'objet serait de tenir les petits Alliés au courant des délibérations présentes du Conseil des Quatre.

Aujourd'hui, M. Marshall a effectué une nouvelle manœuvre au sujet de la Chine. Il a proposé que les trois grandes puissances échangent des renseignements écrits, d'ici au 1er avril, sur la réalisation des accords de décembre 1945. M. Molotov a accepté, ajoutant que son gouvernement estime néanmoins que des conversations officielles seraient préférables. M. Marshall estime qu'il ne peut discuter des affaires de Chine que si ce pays est représenté à de tels entretiens.

La signature de l'Allemagne

De plus, M. Marshall a proposé que la conférence qu'il préconise entende des représentants de l'Allemagne, mais qu'aucun Allemand ne soit forcé d'assumer l'odieuse de la signature d'un règlement de paix, ni de voter pour sa ratification. Il a dit que cela empêchera qu'un parti politique puisse s'élever au pouvoir en dénonçant le gouvernement qui aurait signé la paix.

Sur ce point, la Russie et l'Angleterre se sont opposées aux Etats-Unis. M. Molotov a demandé à réfléchir; à première vue il estime qu'il faudra qu'un gouvernement allemand exprime les vues du pays sur le traité, comme ce fut le cas pour l'Italie l'an dernier. M. Bevin doute de la légalité d'un règlement qui ne comporterait pas une signature allemande; il pense qu'une "entité allemande quelconque" devra signer le traité pour qu'il soit efficace et durable. L'ouverture du traité de Versailles devrait pourtant être une leçon sur la futilité d'une signature forcée.

Un délégué de Washington a exprimé une opinion qui semble plus sage; il a dit que la présence d'un gouvernement allemand non communiste à la conférence favoriserait la cause du communisme en Allemagne, en donnant à ce parti un argument puissant contre le régime installé par les vainqueurs. De quelque façon que l'on tourne ces problèmes, le danger provient toujours du conflit qui divise les vainqueurs. Il ne faut pas oublier que pendant la dernière phase de la guerre, une telle division était le principal objectif de Hitler. Plus la paix sera dure et plus les Allemands seront portés à exploiter ce conflit pour briser leurs chaînes.

Le projet d'une conférence générale pour la préparation de la paix va complètement à l'encontre des vues soviétiques, car la Russie insiste pour que la paix soit autant que possible l'oeuvre exclusive des Quatre. Dans la proposition Marshall, le dernier mot appartient aux grandes puissances; mais le texte final serait fondé sur les recommandations adoptées par un vote des deux tiers à la conférence et de plus l'on étudierait aussi les recommandations faites à la simple majorité.

De la Chine à l'Albanie

A part ce conflit général entre les deux points de vue, le projet Marshall en soulève plusieurs autres. Tout d'abord la représentation de la Chine au Conseil, et la participation de ce pays dans les invitations au

même titre que les autres grandes puissances. Dans les discussions antérieures sur le rôle de la Chine, l'Angleterre et la France avaient combattu le point de vue russe; le geste des Etats-Unis porte donc à trois sur quatre le nombre des votes qui favorisent l'admission de la Chine.

C'est la réaffirmation de la politique exprimée par M. Cordell Hull en 1943. Comme le gouvernement de Nankin est susceptible de pencher davantage du côté des puissances occidentales, dans la mesure où il est victorieux des communistes de Yenan, l'U.R.S.S. craindra d'autant plus de se trouver isolée. Les Soviétiques évitent les conférences générales des vainqueurs pour la même raison qu'ils préfèrent le Conseil de Sécurité à l'Assemblée générale: plus le nombre des participants augmente et plus la majorité antisoviétique est imposable.

Le délégué de Washington a soulevé un autre problème de représentation. Il a dit que dans cette conférence aux cadres assez larges, il conteste l'admission de l'Albanie. Cela aussi va à l'encontre des vues de Moscou. Quand il a été question de la participation des petits Alliés, les Soviétiques ont demandé que seuls les pays envahis par les Allemands soient représentés; cela excluait notamment les dominions britanniques, et les autres Alliés hors d'Europe. Mais selon ce principe les Russes réclament l'admission de l'Albanie qui est un de leurs satellites.

M. Marshall a dit clairement que l'Albanie ne peut être acceptée parmi les Alliés; il a rappelé que ce pays n'a pas déclaré la guerre à l'Allemagne et n'a jamais été en guerre contre l'Allemagne en tant qu'Etat; que de plus les troupes albanoises ont pris une part active, aux côtés des Allemands, à une "attaque traîtreuse contre la valeureuse Grèce". M. Molotov a répondu que le présent gouvernement albanais n'est pas le même que celui qui a pris part à la campagne contre la Grèce, que l'Albanie est maintenant une notion vraiment "démocratique".

Le ministre soviétique est placé sur la défensive par les assauts de M. Marshall. On l'a vu sur un autre cahier. M. Bevin a demandé que l'Iran soit ajouté au groupe des dix-huit Alliés qui feraient partie du comité consultatif proposé par la France. Cela ne coïncidait pas beaucoup avec la formule soviétique sur la composition de ce comité, mais il y a bien longtemps que la Russie et l'Angleterre se livrent une lutte de prestige en Perse, et M. Molotov s'est hâté de dire quelques minutes plus tard que la Russie préconisait elle aussi l'admission de l'Iran. M. Bevin a d'autre part appuyé M. Marshall contre l'admission de l'Albanie. Sans mentionner l'incident du détroit de Corfou, il y a fait une claire allusion en disant que les relations de l'Albanie avec quelques pays alliés ne justifient pas sa participation.

Le dixième veto soviétique

Quelques heures après ce débat sur l'Albanie à Moscou, M. Gromyko imposait à New-York, le dixième veto de la Russie au Conseil de Sécurité, afin d'empêcher que la majorité se prononce contre l'Albanie sur la plainte anglaise. Le 22 octobre dernier, 44 marins anglais ont été tués lorsque deux cent-torpilliers britanniques ont touché des mines dans le détroit de Corfou. L'Angleterre a affirmé que c'est l'Albanie qui a déposé ces mines. La plainte initiale avait été atténuée par des amendements de la France et des Etats-Unis, et sept pays ont voté ce texte modifié: Australie, Belgique, Brésil, Chine, Colombie, Etats-Unis et France. L'Angleterre comme partie intéressée ne votait pas. La Pologne et la Russie ont voté contre, et la Syrie s'est abstenue. Le vote négatif de M. Gromyko constituait un veto qui annulait le vote de la majorité.

Le contraste est frappant. Tandis qu'à New-York, le veto inscrit dans la Charte des Nations Unies permet à la Russie de bloquer une décision majoritaire comportant un blâme atténué; à Moscou ou pourtant le Conseil des Quatre ne peut procéder qu'à l'unanimité, le fait que ce veto virtuel n'est pas reconnu comme un droit permet aux puissances d'Occident une plus grande liberté de mouvement. La comparaison montre une fois de plus que le veto tel que pratiqué par les Soviétiques est la négation de toute vraie société internationale. **Paul SAURIOL**

Lettre d'Ottawa

M. Diefenbaker tourmente M. Ilsley

Les deux attitudes du ministre de la Justice — M. Héon et l'opinion des officiers en loi du ministère de la Justice — Le député d'Argenteuil fait observer que l'Angleterre, notre meilleur client, est devenue notre plus fort débiteur — Vote de 180 à 6 en faveur de la résolution introductive du bill des contrôles

par Pierre VIGEANT

Ottawa, 25. — Les conservateurs n'ont pas trouvé le moyen d'exploiter la fameuse déclaration centralisatrice de M. Ilsley avant que les libéraux québécois eussent arraché une rectification au ministre de la Justice, mais ils s'efforcent maintenant de reprendre le temps perdu. C'est leur critique juridique, M. J. G. Diefenbaker, qui s'est chargé de souligner la volte-face de M. Ilsley et il a cruellement retourné le fer dans la plaie. Le ministre de la Justice fatiguait visiblement, il avait la figure toute congestionnée et il a souvent perdu patience et interrompu son adversaire qui souriait avec un peu de fatuité selon son habitude et reprenait de plus belle.

M. Diefenbaker s'est improvisé champion de l'autonomie provinciale. Il a déclaré que la doctrine exposée par le ministre de la Justice conférerait au Parlement, où il y aurait une majorité pour l'exercer, le pouvoir d'annuler l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, de violer les droits des provinces au terme de l'article 92 et de détruire à toutes fins pratiques des droits des provinces sous la fédération. Il a soutenu qu'en vertu du jugement du Conseil privé dans la cause de la loi de tempérance du Canada, le gouvernement fédéral n'a plus le droit d'invoquer la doctrine de l'urgence pour épiéner sur les droits des provinces. M. Ilsley est alors intervenu pour dire que la décision du Conseil privé dans le cas japonais avait réaffirmé nettement la doctrine de l'urgence.

M. Diefenbaker a parlé de l'occupation fortuite que M. Rinfret avait fournie à M. Ilsley de clarifier sa déclaration. On a pu constater, dit-il, qu'il existait un haut degré de empathie entre le député qui a posé une question et le ministre qui avait une réponse toute prête à donner

à la question. Le ministre prétend que sa déclaration ne constituait pas une définition ou une indication de la politique du gouvernement, mais simplement un rapport à la Chambre de la décision du tribunal. Les faits contredisent l'affirmation du ministre. Il a dit qu'il exposait l'opinion de ses officiers en loi et il a ajouté qu'il la partageait. Il a conclu en disant que "nous n'avons pas besoin, après la cause de la loi de tempérance, d'une "urgence nationale". Ce "nous" signifie le gouvernement et le Parlement puisque le ministre avait jusqu'à ce moment employé le "je".

Lorsque le ministre s'est rendu compte, comme nous l'avions fait depuis longtemps, que son gouvernement a empiété constamment sur les droits des provinces sous le prétexte de l'urgence nationale, il a affirmé que le gouvernement avait le droit de le faire. C'est une doctrine dangereuse, une doctrine qui autoriserait le gouvernement au pouvoir à ses alliés à envahir la juridiction des provinces en matière de propriété et de droits civils simplement en déclarant dans le préambule qu'il existe un état d'urgence.

M. Ilsley, qui avait interrompu M. Diefenbaker à plusieurs reprises pour lui ériger qu'il disait des sottises, a voulu lui demander s'il prétendait que la mesure à l'étude n'était pas valide constitutionnellement.

M. Diefenbaker s'est contenté de sourire et il a poursuivi. Le ministre a pris deux attitudes, dit-il. La première était logique. Après l'avis pris, il s'est rendu compte que les provinces comprendraient bien-fondées des observations faites par l'opposition depuis deux ans. Après que M. Ilsley eut vigoureu-

(suite à la page deux)

L'actualité

Un opuscule sur le parlement

L'agence de presse Canadian Press, agence coopérative dont le Devoir fait partie, adresse à ses membres, sous forme de dépêche transmise par le courrier postal, une brève recension d'un opuscule (63 pages) intitulé: *Everyman's Guide to Canada's Parliament*.

L'auteur de l'opuscule, M. George Hambleton, est un journaliste d'expérience, un vrai. L'un des doyens, au Canada, du journalisme parlementaire et politique. Parfait bilingue, M. Hambleton a été longtemps attaché à des journaux anglais de Montréal, il a fréquenté, dans l'exercice de son métier, le Palais de justice et l'hôtel de ville de la métropole, il a "converti" des sessions parlementaires à Québec. Plus tard, passé à la Canadian Press, il a vécu de la vie du Parlement d'Ottawa et l'agence l'a ensuite désigné à des postes en Europe, tantôt au Parlement de Westminster, tantôt à Paris, tantôt à Genève ou en d'autres villes du continent européen où la défunte Société des Nations tenait des assemblées.

C'est dire que George Hambleton a beaucoup vu et, lorsqu'il parle, plus exactement écrit soixante-trois pages sur le Parlement du Canada, non seulement le fait-il en connaissance de cause, mais il lui est loisible de procéder par comparaison, en se permettant d'intelligents rapprochements.

Dans une certaine mesure, son opuscule, que nous n'avons pas encore lu dans le texte, paraît être sur trame canadienne, une brève étude comparée du parlementarisme.

Celui qui a écrit la recension de la Canadian Press note que l'une des impressions qui se dégagent le plus nettement à la lecture de l'opuscule de M. Hambleton, c'est que le gouvernement à deux Chambres du Canada a besoin d'être réformé d'urgence, dans son Sénat et dans sa Chambre des Communes.

Everyman's Guide to Canada's Parliament sera utile aux gens, touristes et autres, qui visitent les édifices du Parlement d'Ottawa, utile aussi à ceux et à celles — puisque les femmes sont appelées à s'intéresser aux choses de la politique —

(Suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

Phrases célèbres que l'on aime à entendre et qui vont revenir à la mode chez les libéraux, maintenant que la guerre est finie, et que le nationalisme sera de nouveau bien porté:

"Au lieu d'aller à la guerre en pays étranger, nous resterons ici et nous défendrons le Canada que nous aimons". (M. Ernest Lapointe, à Québec, le 12 décembre 1938).

"Je combattrai de toutes mes forces le gouvernement qui imposera la conscription dans la province de Québec, et cela, quel que soit le parti au pouvoir, qu'il soit libéral ou conservateur. Je suis contre la conscription tant que les Allemands ne seront pas rendus dans nos pays". (1er septembre 1939, à l'Islet, par M. Adélard Godbout).

"Nous sommes le rempart entre vous et la conscription. Nous sommes la muraille qui vous protège... Nous voulons que nos compatriotes soient traités comme des égaux, partout, et qu'ils reçoivent leur part dans les commandements et l'administration". (M. Lapointe, le 9 octobre 1939).

Ce qui explique que nous n'avons pas un seul sous-ministre à Ottawa.

"Je m'enrage sur l'honneur, en pesant chacun de ces mots, à quitter mon parti et même à le combattre si un seul Canadien français, d'ici la fin des hostilités en Europe, est mobilisé contre son gré sous un régime libéral ou même un régime provisoire auquel participeraient nos ministres actuels dans le cabinet de M. King". (M. Adélard Godbout à la radio, le 2 octobre 1939).

"Nous n'avons ni la puissance voulue pour attaquer d'autres pays pour servir nos propres intérêts, ni la volonté de le faire. Nous ne sommes pas disposés non plus à prendre part à des croisades sur d'autres continents... Il n'est ni en notre pouvoir ni en notre compétence de régler les destinées de pays situés à des milliers de milles de nous. Il n'y a pas plus de probabilité que nous intervenions de notre propre chef en Europe, que la Suède ou la Bulgarie, ou encore la Suisse, s'interviennent en Amérique". (M. Mackenzie King, le 24 mai 1938, aux Communes).

"Nous n'avons ni la puissance voulue pour attaquer d'autres pays pour servir nos propres intérêts, ni la volonté de le faire. Nous ne sommes pas disposés non plus à prendre part à des croisades sur d'autres continents... Il n'est ni en notre pouvoir ni en notre compétence de régler les destinées

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

sement nié qu'il soit pris deux attitudes. M. Diefenbaker a conclu en ces termes: «Depuis qu'un ministre de la Couronne peut-il se dédoubler, faire une déclaration quand il siège sur les banquettes du trésor et prétendre ensuite qu'il ne faisait qu'exprimer son opinion personnelle?»

M. Liguori Lacombe

M. Liguori Lacombe, député indépendant de Laval-Deux-Montagnes, a déclaré que le moment était venu pour le pays de se débarrasser des pouvoirs dictatoriaux qui n'ont plus leur raison d'être. Le gouvernement dit-il, nous demandait d'abandonner nos prérogatives de représentants du peuple en faveur d'une bureaucratie irresponsable. Il y a trop longtemps qu'une armée de fonctionnaires s'est substituée au parlement et que ces employés traitent de haut ceux dont ils ont escamoté le mandat. Que devons-nous à toutes ces commissions si ce n'est l'inflation et le marché noir? Il y a trop longtemps, d'ajouter M. Lacombe, qu'à la faveur de la pression situation critique nationale résultant de la guerre, on couvre de manteau des contrôles les violations les plus flagrantes de nos lois fédérales et provinciales. L'étonnante déclaration du ministre de la Justice suffirait à me donner mille fois raison de repousser sa résolution. Le gouvernement fédéral n'a cessé depuis des années d'assimiler et de centraliser. Il invoque toujours la crainte de l'inflation pour justifier les riges, mais il n'y a qu'à regarder autour de soi pour constater l'inflation. Sous prétexte d'un état d'urgence, le gouvernement s'empare des lois et la constitution. La centralisation et l'assimilation nous conduisent tout droit à l'union législative.

M. Hervé Brunelle, député libéral de Champlain, a approuvé le gouvernement d'avoir inclus les 57 articles ministériels dans un seul projet de loi parce que c'est de nature à abrégier les débats. S'il y avait 57 projets de loi différents, à supposer qu'il se prononce 50 discours dans chaque débat, cela ferait 2.850 discours.

Quant à la déclaration de M. H. L. L. Brunelle estimant qu'il ne s'agit d'une tempête dans un verre d'eau activée par la presse et la radio. L'affaire, dit-il, se ramène à bien peu de chose. Le ministre de la Justice n'a fait que répondre à une question de M. Diefenbaker

Avis de décès

GAGNÉ. — A Sherbrooke, le 25 mars 1947, à l'âge de 21 ans, est décédé M. Guy Gagné, fils de M. L.-O. Gagné et de Blanche Saucier. La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires de la Société Coopérative de Funérailles, 302 est, rue Ste-Catherine. Avis des funérailles plus tard.

Nécrologie

BERGERON — A Chambly-Bassin, le 23, à 83 ans, Mme veuve Edmond Bergeron, née Cordella Roule.
BOULAIS — A Montréal, le 24, à 39 ans, Claude, fils de feu Joseph-Wilfrid Boulais et de feu Roda Brodeur.
BOURBEAU — A Lachine, le 23, à 67 ans, Emma Bergeron, épouse de feu Arthur Bourbeau.
COLUMBE — A Verdun, le 24, à 90 ans, Mme veuve Louise Columbe, née Azilda Bréault.
COURNOYER — A Montréal, le 23, à 42 ans, Omer Cournoyer, époux de Simonne Prévost.
COURSOL — A Lachine, le 25, à 59 ans, Albert Coursol, époux de feu Romée Ledue.
DAIGLE — A Montréal, le 25, à 67 ans, Ferdinand Daigle, époux de Regina Piché.
DUPAULT — A Montréal, le 24, à 84 ans, Eugène Dupault, époux de feu Ocellie Vézina.
DUVAL — A Verdun, le 24, à 66 ans, Mme veuve Parfait Duval, née Marie Castonguay.
DWEYER — A Montréal, le 24, à 40 ans, Mme Robert Dwyer, née Simone Ouellet.
FILLIATRAULT — A Montréal, le 24, à 74 ans, Mme veuve Charles-Auguste Filiatroult, née Salomé Saint-Père.
LAROSE-BONVILLE — A Montréal, le 24, à 61 ans, Mlle veuve Marie-Louise Larose-Bonville, née Mary Lapointe.
LEPAGE — A Lachine, le 24, à 23 ans, Hélène Carmou, épouse de Fernand Lepage.
MANEBAU-DUCHARME — A Montréal, le 24, à 71 ans, Marie Davis, épouse en 1er, morte de feu Emile Manebau, en 2e, de feu Léon Ducharme.
NADON — A Verdun, le 24, à 49 ans, Romeo Nadon, époux d'Émile Lusier.
PARADIS — A Montréal, le 23, à 68 ans, Mlle Méline Paradis, fille de feu Charles Paradis.
RAINVILLE — A Montréal, le 24, à 73 ans, Hubert Rainville, époux de feu Olive Doust.
REEVES — A Pte-Aux-Trembles, le 24, à 54 ans, Mme Arthur Reeves, née Bella Brodeur.
THERRIEN — A Montréal, le 23, à 54 ans, Camille Thérien, époux de Nélida Viau.

CALENDRIER

3e Mois MARS 31 jours
Demain, JEUDI 27 MARS 1947
S. JEAN BAPTISTE, conf. et doct.
Lever du soleil, 5 h. 51.
Coucher du soleil, 5 h. 21.
Lever de la lune, à 8 h. 20.
Coucher de la lune, matin.

Pleine Lune, le 6, à 10 h. 15m. du soir.
Dernier Quartier, le 14, à 11 h. 25m. du soir.
Nouvelle Lune, le 22, à 11 h. 34 m. du mat.
Premier Quartier, le 29, à 11 h. 15m. du mat.

Calendar grid for March 1947 showing days of the week and dates.

Le Journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (responsabilité limitée) éditeur-proprétaire. — Jean Grenier, gérant.
Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières du "Devoir" sont également réservés.

touchant une décision du Conseil privé et il n'exprime en somme que la même opinion que M. Diefenbaker en se fondant sur le même jugement. M. Hsley a depuis précisé qu'il n'a jamais eu l'intention de légitimer à moins qu'il n'y ait urgence et conformément à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. M. Georges Heon, député indépendant d'Argenteuil, a déclaré que les officiers en loi du ministère de la Justice qui ont conseillé M. Hsley n'auraient jamais pu fournir de meilleurs conseils à MM. MacDonald, Drew et Diefenbaker pour soutenir leur lutte pour l'autonomie provinciale s'ils avaient été expressément chargés de ce soin. "Il est vrai, dit-il, qu'après le discours de M. Lesage, dont je partage complètement l'opinion, sur la question constitutionnelle, et après la question habile de M. Binford, le gouvernement a pris soin de redéfinir sa position. Il n'en reste pas moins que rien n'indique que les officiers en loi du ministère de la Justice ont changé d'opinion. Est-ce que sera le ministre de la Justice qui convaincra ses conseillers ou ses conseillers qui le convaincront?"

"M. Hsley a fait une autre affirmation hautement contentieuse, d'ajouter M. Hsley, en disant que l'urgence nationale ou Grande-Bretagne crée l'urgence nationale au Canada, parce que la Grande-Bretagne est notre meilleur client. Le fait brutal, c'est que notre meilleur client est devenu notre plus fort débiteur et un débiteur presque insolvable en dépit du fait que nous avons pendant et après la guerre pompé dans le cœur économique de la Grande-Bretagne des millions de dollars en crédits et en prêts. Quelque sympathie que l'on ait pour la Grande-Bretagne, il faut tout de même se rendre compte des besoins de notre propre pays, des pénuries qui paralysent notre rétablissement économique et sèment le mécontentement. Charité bien ordonnée commence par soi-même.

Après avoir cité de nombreux témoignages d'économistes pour montrer la supériorité du système de l'initiative privée sur l'étatisme, M. Heon conclut en disant que le contrôle des loyers devrait être remis aux législatures provinciales et qu'il n'est disposé à approuver des contrôles spécifiques que si on lui démontre qu'il existe au Canada une pénurie qui justifie le rationnement de telle ou telle denrée.

La Chambre a voté la résolution en première lecture au début de la soirée, après quoi elle en a commencé l'étude en comité général. Les socialistes ont joué un vilain tour aux conservateurs en réclamant un vote enregistré après que le chef de l'opposition, M. Bracken, eut déclaré que son parti ne ferait pas d'opposition à la résolution, mais réserverait ses critiques pour le projet de loi même. Cela a mis les conservateurs dans la posture ennuyeuse d'avoir à voter pour une résolution dont ils avaient dénoncé le principe.

Le vote a été de 180 à 6. Les seuls à voter contre la résolution ont été les députés oppositionnistes et deux députés libéraux du Québec, à savoir MM. Georges Heon et Frédéric Dorion, indépendant. MM. Maxime Raymond et René Hamel, députés du Bloc Populaire, MM. Jean-François Pouliot et Wilfrid Lacroix, libéraux, MM. Paul-Edmond Gagnon et Liguori Lacombe, indépendants, ont déclaré qu'ils auraient voté contre la résolution s'ils n'avaient pas été paillés. M. C.G. Power, qui a si vigoureusement dénoncé le bill omnibus, était absent de la Chambre. Les députés libéraux se sont fort amusés pendant le vote, se réjouissant de la confusion des conservateurs. Chaque fois qu'un député conservateur, qui avait prononcé un discours contre les contrôles, se levait pour voter en faveur de la résolution, ils l'applaudissaient avec frénésie, en ajoutant toutes sortes de commentaires ironiques. Le président a été obligé de rappeler la Chambre à l'ordre à plusieurs reprises. Le ministre de la Justice, M. Hsley, a été également applaudi par les banquettes libérales lorsqu'il s'est levé pour voter. Sympathie ou ironie?

Pierre VIGEAANT

Blocs-notes

(suite de la première page)

parce qu'il n'en avait pas et qu'il n'en a pas encore reçu. On s'attendait d'en avoir prochainement. Notre concitoyen commentait que c'est tout de même étrange qu'en pleine province de Québec on doive fréquemment réclamer, dans un cas ou l'autre, pour du français, de la part de services fédéraux.

C'est en effet singulièrement étrange, mais nous avons appris à ne plus nous étonner de rien. Que cet homme d'affaires proteste, donc, et très haut! Qu'il provoque autour de lui de vigoureuses réclamations. Il a la chance d'avoir pour député l'un des membres du cabinet fédéral, M. Fournier. Qu'il le mette directement en cause!

Il pourrait peut-être aussi s'adresser au ministre des Postes, M. Bertrand. Nous serions surpris qu'une activité énergique n'aboutisse point à un résultat satisfaisant.

O. H.

L'actualité

(suite de la première page)

qui lisent quotidiennement les chroniques parlementaires et politiques qui paraissent dans les journaux. Ce petit livre énumère les fonctions du Parlement, fait connaître ses origines, explique certains termes vagues

La Patrie Fleuriste. 188 est, STE-CATHERINE. Ecoutez le jeudi Livraison partout directement de notre service. C.H.L.P. 12 h. 35. Pl. 1788-1787. 12 h. 35. 10% d'escompte aux communautés religieuses.

Au Conseil municipal Le débat autour de la Commission athlétique - Le projet de la ferme Benny

On renvoie au Comité exécutif le rapport de la Commission athlétique - Le conseil rejette le projet de la ferme Benny

Le Conseil municipal s'est réuni hier soir, à 8 heures, pour discuter le rapport de la Commission athlétique de Montréal et du projet de la construction de 400 logements sur la ferme Benny à Notre-Dame-de-Grâce. Ni l'un ni l'autre de ces deux items n'a trouvé grâce hier devant les membres du conseil. Cette décision a soulevé certains commentaires et le maire, après plus de quinze minutes de débat sur sa décision, a mis fin à l'incident en disant à ceux qui n'étaient pas contents d'en "appeler de sa décision".

La Commission athlétique

Dès la reprise de la séance, à 8 h. 30, on a fait venir M. J.-A.-B. Métré, auditeur de la ville, pour l'interroger sur son refus de signer le rapport de la Commission athlétique. Le conseiller Lamarre s'est toutefois opposé à ce que l'on siège en comité général, affirmant que les commissaires de la Commission athlétique sont nommés en vertu de la loi provinciale et qu'ils "ne sont pas responsables au Conseil". Leur cas, dit-il, est le même que celui de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Un débat s'est immédiatement engagé pour savoir si le Conseil avait le droit ou non de demander de prendre connaissance du rapport et de demander des comptes aux commissaires. En désespoir de cause, on a fait venir l'avocat en chef de la ville, Me Guillaume St-Pierre, c.à.r., pour lui demander son avis, qui a refusé de répondre dans un aussi

de la langue qui s'y parle, situe et décrit les deux Chambres, Communes et Sénat, les salles de comité, expose la loi électorale avec ses défauts, les innovations de temps de guerre, l'organisation des services de presse et beaucoup d'autres choses.

L'auteur, M. Hambleton, se demande si le Parlement, sous sa forme présente, rencontre le besoin démocratique moderne, s'il représente bien la volonté du peuple, s'il est une garantie du gouvernement par le peuple. Et lui-même donne une réponse:

"On ne saurait dire que la réponse à toutes ces questions doit être affirmative... Un Sénat, dont les membres sont nommés à vie par le gouvernement ou par le peuple, est un anachronisme. Avec le présent système électoral, le vote qui peut commander un parti au Sénat est hors de proportion avec le nombre de députés que ce même parti peut faire élire aux Communes."

Le pouvoir que le gouvernement, une fois formé, exerce sur la Chambre des Communes? Encore là, M. Hambleton exprime un doute sur la valeur démocratique du système qui prévaut à Ottawa:

"Le pouvoir en progression de l'exécutif (le cabinet); le contrôle de fait qu'il exerce sur les Communes par sa majorité, à la fin notamment de limiter les débats et d'enrayer les enquêtes, tout cela fait que l'on se demande, non sans étonnement, si notre système est vraiment aussi démocratique qu'on le croit être."

M. Hambleton compare Ottawa et Westminster et il conclut qu'Ottawa est en retard dans l'évolution de ses pratiques parlementaires, dans l'évolution de sa manière d'expédier les affaires parlementaires. Le Parlement britannique, dit-il, "est plus sensible à l'opinion publique... ses réactions sont plus rapides... son souci de l'indépendance parlementaire est plus marqué."

A Westminster, l'heure que le feuilleton réserve aux interpellations représente une bataille de mots vifs; à Ottawa, les interpellations sont une routine ennuyeuse. d'une façon générale, c'est d'ailleurs tout le débat à Ottawa, qui traîne et est terne.

Le système électoral? M. Hambleton est d'avis qu'il faudrait aussi le modifier, et de telle sorte qu'il ne soit plus possible, ainsi que le fait, est produit en 1945, que plus de la moitié des députés aux Communes d'Ottawa soient élus par un vote minoritaire.

Notre confrère George Hambleton n'est sans doute pas devenu le MacDonogh du Parlement canadien: MacDonogh est l'auteur d'un bon nombre d'ouvrages de haut pittoresque sur le Parlement britannique; son opuscule paraît être quelque chose d'intéressant et ce n'est qu'un commencement. Et ce premier opuscule, attendu que M. Hambleton est parfait bilingue, qu'il sait écrire et non pas seulement parler le français, ne connaîtra-t-il pas l'édition en l'autre langue officielle du Canada?

Emile BENOIST

Mamans, avec énergie par Marie-France. Par les mille trucs éducatifs qu'il suggère, par ses excellentes méthodes de maîtrise personnelle, ce livre s'impose à l'attention de toutes les mamans. Volume de 150 pages. Au comptoir: \$0.75 Par la poste: \$0.80 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

La Ferme Benny

Un projet d'amendements aux règlements de la construction, pour permettre à Housing Enterprises Ltd de construire 400 maisons à la ferme Benny a également été battu. M. J.-O. Asselin lui-même s'est prononcé en faveur d'un amendement proposé par le conseiller Quintin, amendement qui avait pour but d'empêcher cette construction. "Je ne suis pas opposé à la construction de maisons, ont dit à tour de rôle MM. Asselin et Quintin, mais que Housing Enterprises Ltd remplisse d'abord les obligations qu'elle a assumées envers la ville de Montréal. Nous verrons ensuite."

A la Chambre de commerce

M. Léon Boussard, journaliste français maintenant attaché à l'organisme Picao à Montréal, prononcera une causerie intitulée: "Où va l'Europe?" à l'issue du déjeuner de la Chambre de commerce jeudi, à 12 h. 30, au salon rose de l'hôtel Windsor.

"Relations"

SOMMAIRE DE MARS 1947
EDITORIAL: Les Commissions scolaires de Québec et de Montréal. Semaine de l'éducation - L'incident Messières et sa portée
ARTICLES: Problèmes d'adaptation au Canada Français - IV - Robert Bernier. Problèmes canadiens du rail et de l'air. Bureau Ledoux. L'impôt général sur les successions augmenté - Yvon Clermont. Le royaume de Malagani. Henri Cloutier

COMMENTAIRES: Hitler et nous - La pratique religieuse à Paris - "Les Enfants du Paradis" - Quelques recommandations utiles - L. Carrière et d'Etat - D'où vient le communisme?
AU FIL DU MOIS: Dérèglement spirituel - Émigrations - Aux Laurentides - Un beau Canadien - Terre et eau - Logement.
CHRONIQUES: La mort en douceur - Léon Bouvier. L'émigration canadienne aux États-Unis - Adrien Robitaille. Horizon international: Pologne - Unites. Feuilleton des spectacles: Roger Dubonnel. LIVRES RECENTS: Louis Jollet. A documented History of Franciscan Order. Mère de l'Yvonne. René Girard. Charters of our Freedom. La C. de Lévy. Jeunesse agricole - Alexandre Dury. Jeunesse du Québec. Stéphane Valliquette. Le femme chez elle. Comment coudre chez soi - Mme Z. Gélinas-Valliquette. Ceux que j'ai connus - A. D. Cousins, mes amis, causes, J. Lefort. La Science en écoument, Gérard Simard. Guide religieux du rural - 1947. A. D. EN TROIS MOTS.

Au comptoir: 25 Par la poste: 28 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

La politique d'immigration du gouvernement fédéral

Elle sera mieux définie après l'élection de Cartier, déclare Me Maurice Hartt - Le parti libéral ne veut pas en faire du capital politique

Le candidat libéral officiel, Me Maurice Hartt, a déclaré, hier soir, à l'"Association Hall", que le gouvernement libéral fédéral attendait après l'élection de Cartier pour définir sa politique en matière d'immigration, parce que, dit-il, il ne veut pas se servir d'une question aussi importante pour tenter d'influencer le vote. Me Hartt a soutenu que les communistes avaient adopté une attitude malhonnête en cherchant à se faire du capital politique sur la question de l'immigration des personnes déplacées, sur le continent européen. Il a insisté sur le fait que le gouvernement canadien annoncera bientôt une politique humanitaire sur cette question des personnes déplacées, comme l'a laissé entendre M. Paul Martin, lundi soir. Si le comité des Nations Unies sur les réfugiés n'a pas fait le progrès que l'on désirait, dit le can-

TOUS CEUX QUI ONT DECOUVERT AUJOURD'HUI LE DIGESTE FRANÇAIS EN SONT ENCHANTÉS. le numéro: 25c dans tous les kiosques abonnement annuel: \$3.00. 1961 est, rue Rachel - Montréal 34 - Canada. LES EMPLOYEURS DOIVENT OBTENIR DE NOUVEAUX LIVRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE. Tous les livres d'assurance-chômage actuellement en usage expirent le 31 mars 1947. Les bureaux nationaux de placement n'émètront les nouveaux livres aux employeurs que lorsque les anciens livres leur auront été renvoyés, dûment remplis. Les employeurs sont priés d'échanger les livres d'assurance-chômage sans tarder au 31 mars. Des peines sont prévues en cas d'infraction. Commission d'Assurance-chômage

PAQUES - NEW-YORK EXCURSION: TOUS FRAIS COMPRIS NEC PLUS ULTRA TRAVELAIDE BUREAU

didat libéral officiel, c'est parce que le délégué russe, M. Gromyko a toujours vertement manifesté son opposition et à toujours mis des bâtons dans les roues. Le Canada est conscient de ses obligations envers ce comité et il fera sa part malgré tout.

Me Hartt a aussi annoncé que le gouvernement libéral d'Ottawa se dispose à présenter une législation sociale qui non seulement bénéficiera à tous les Canadiens, mais qui sera unique au monde. Il a dit que le gouvernement voulait conclure une entente avec les provinces afin de donner au peuple, particulièrement à la population arrière, des lois sociales qui le protégeront contre les incertitudes de la vie et assureront à nos enfants un avenir encore plus brillant.

En terminant, Me Hartt s'est pris à Me Paul Massé qui, dit-il, reporte la lutte électorale actuelle sur les préjugés de race et de religion, ce qui est au détriment de l'unité nationale, a-t-il ajouté.

La Chambre de commerce

M. Léon Boussard, journaliste français maintenant attaché à l'organisme Picao à Montréal, prononcera une causerie intitulée: "Où va l'Europe?" à l'issue du déjeuner de la Chambre de commerce jeudi, à 12 h. 30, au salon rose de l'hôtel Windsor.

"Relations"

SOMMAIRE DE MARS 1947
EDITORIAL: Les Commissions scolaires de Québec et de Montréal. Semaine de l'éducation - L'incident Messières et sa portée
ARTICLES: Problèmes d'adaptation au Canada Français - IV - Robert Bernier. Problèmes canadiens du rail et de l'air. Bureau Ledoux. L'impôt général sur les successions augmenté - Yvon Clermont. Le royaume de Malagani. Henri Cloutier

COMMENTAIRES: Hitler et nous - La pratique religieuse à Paris - "Les Enfants du Paradis" - Quelques recommandations utiles - L. Carrière et d'Etat - D'où vient le communisme?
AU FIL DU MOIS: Dérèglement spirituel - Émigrations - Aux Laurentides - Un beau Canadien - Terre et eau - Logement.
CHRONIQUES: La mort en douceur - Léon Bouvier. L'émigration canadienne aux États-Unis - Adrien Robitaille. Horizon international: Pologne - Unites. Feuilleton des spectacles: Roger Dubonnel. LIVRES RECENTS: Louis Jollet. A documented History of Franciscan Order. Mère de l'Yvonne. René Girard. Charters of our Freedom. La C. de Lévy. Jeunesse agricole - Alexandre Dury. Jeunesse du Québec. Stéphane Valliquette. Le femme chez elle. Comment coudre chez soi - Mme Z. Gélinas-Valliquette. Ceux que j'ai connus - A. D. Cousins, mes amis, causes, J. Lefort. La Science en écoument, Gérard Simard. Guide religieux du rural - 1947. A. D. EN TROIS MOTS.

Au comptoir: 25 Par la poste: 28 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

PRESCRIPTIONS 5 CHIMIQUES À VOTRE DISPOSITION. service rapide SERVICE JOUR et NUIT PHARMACIE MONTREAL HA. 7251

La température. Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 h. 30 et avant-venant par le bureau météorologique de Dorval. Régions de Montréal, d'Ottawa et des Cantons de l'Est: Couvert avec neige aujourd'hui. Neigeux demain avec neige. Très froid. Vents du nord. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal: 5 et 20; à Ottawa: 2 et 20; à Sherbrooke: 4 et 19.

PROJECTEURS SONORES 16 mm. Neufs et remis à neuf BELL & HOWELL, VICTOR De VRY et NATCO. Occasions exceptionnelles. Téléphone: ATiantic 1944 ou écrire: 1765 North, Montréal 8

Messenger demandé. On demande un messenger connaissant bien la ville. S'adresser au Département des Impressions. "Le Devoir", 430 est, rue Notre-Dame.

Annonces classifiées. Eh, l'ami! Sovez-vous que les petites annonces du "Devoir" sont payantes! VENTES, ACHATS, ECHANGES, DEMANDES D'EMPLOI, ETC. SIGNALEZ: BE. 3361 (Demandez M. Quellotte)

ACHAT DE CREANCES. Apportez-nous vos créances, billets en souffrance, Payons plus haut prix. F. André, 57 ouest, rue St-Jacques, Plateau 9107.

ACCORDEUR. Accordeur, réparation générale, clavier, facture, accord. \$3.00. Ouvrage garanti. A. Cyr, FR. 4142. J.N.O.

CONVERSATION ANGLAISE. Cours particuliers et cercles d'études. Méthode pratique et rapide. Professeur pourvu d'un diplôme pédagogique bilingue de l'Ontario. Mlle M.-A. Lenoir, MA. 1888.

MODISTES. AVEZ-VOUS pensé à vos toilettes de printemps? Bâtes-vous. Prompte livraison et surtout, Bonnes tranquilles, sobres, récentes - qui nous aidera? Lancaster 5997. Après 7 heures. 27-3-47

case 43, Le Devoir

Table with 2 columns: Country/Region and Price. Includes Canada (60c), États-Unis (80c), and Herdowadaire (2.00).

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de "A.B.C." et de la "C.D.N.A."

"Ce congrès vise le consommateur autant que le cultivateur"

Paroles de M. Marion à l'ouverture du congrès provincial sur l'industrie laitière — M. Poulin donne un rapport sur le coût de production du lait

Ce matin, à la salle de l'Assistance publique, s'est ouvert le congrès provincial sur l'industrie laitière, organisé par l'Union catholique des Cultivateurs.

La salle était, ce matin, remplie à capacité des discours d'ouverture qui ont été prononcés par le président général de l'U.C.C., M. J.-A. Marion.

L'A.P.B., dit-il, a été bien que les prix de vente des producteurs ont été gelés en octobre 1943; on admet aussi à Ottawa que, depuis lors, le coût de la main-d'œuvre a beaucoup augmenté et que cette industrie ne paye pas, mais, à cette situation, un porte-parole du

gouvernement trouve une cause, dont M. Marion met en doute le bien-fondé: le coût de la production aurait atteint un niveau si élevé parce que les petits producteurs seraient trop nombreux.

M. Louis-Philippe Poulin, agronome et secrétaire adjoint de l'U.C.C., a ensuite commenté un rapport de l'enquête de l'U.C.C. sur le coût de production du lait. Cette enquête, on le sait, fondée sur les rapports envoyés par 120 fermes.

Le fait principal qui ressort de cette analyse est que le cultivateur, s'il veut calculer la main-d'œuvre adulte à \$0.40 l'heure et la main-d'œuvre juvénile à \$0.25 l'heure, opère à perte, puisque 100 livres de lait lui coûtent \$2.69 et qu'il n'en reçoit que \$1.90.

Autour de ces chiffres et de la situation qui les motive, se déroulent les délibérations cet après-midi et demain. On note, par exemple, que l'on discutera des prix auxquels devraient se vendre les produits laitiers et des moyens d'abaisser le coût de production du lait.

Remarquons aussi que le ministre provincial de l'Agriculture, M. Laurent Barré, doit adresser aujourd'hui la parole aux congressistes.

La campagne va bon train dans les écoles

Les écoles atteindront peut-être à elles seules l'objectif de la campagne

La campagne du livre français pour l'Ouest canadien continue de remporter des succès. On nous rapporte que la section des écoles, que préside M. Georges Beaugrand, est particulièrement fructueuse. Les concours que l'on a organisé entre cent quatre-vingt écoles de la Commission scolaire a suscité une émulation très encourageante entre les écoliers de Montréal.

Hier après-midi, le président de la campagne, M. Pierre Laporte, en compagnie de M. Beaugrand, s'est rendu à l'école Anthelem-Verrault, rue Chambray, où les attendait la plus agréable des surprises. On a dressé une estrade dans la salle de récréation et elle disparaît déjà sous des milliers de volumes, recueillis par les élèves depuis le début de la campagne.

Le directeur de l'école, M. J.-E. Cloutier, et M. Roland Joly, professeur organisateur de la campagne à cet endroit, ont présenté aux représentants de la Chambre des jeunes tous ceux des élèves de l'école qui ont apporté 125 volumes ou plus. Il y en avait au moins vingt-cinq.

Et il en va de même dans un grand nombre d'autres écoles. Des rapports nous parviennent quotidiennement des chefs de districts et tout laisse prévoir que les écoliers, à eux seuls, vont atteindre l'objectif minimum de toute la campagne, soit 50,000 volumes.

Les directeurs de la plupart des écoles ont fait préparer des tableaux où l'on enregistre soigneusement des points pour chaque volume recueilli. D'autres ont fixé un objectif pour chacune de leurs classes et voient à ce que les élèves atteignent et dépassent cet objectif.

La Chambre de Commerce des Jeunes remettra à l'école qui aura recueilli le plus de livres, un égard du nombre de ses élèves, en gagnant la coupe gagnée. Les élèves de cette école seront les hôtes d'une fête organisée spécialement à leur intention. Enfin, toutes les écoles qui auront pris part à la campagne recevront un certificat d'honneur et celles qui auront fait exceller et garder à perpétuité.

La campagne se termine lundi prochain. Ceux qui ont des volumes à donner n'ont qu'à signaler AM. 5511. On ira les chercher.

Délégation de proprios chez M. Abbott

Ottawa, 26 (C.P.) — Une délégation représentant les propriétaires du Canada a rencontré le ministre des Finances, M. Abbott, et lui a présenté un long mémoire demandant que le contrôle des loyers et des évictions soit allégé. M. W. J. LeClair, président de la Fédération canadienne des ligues de propriétaires, a déclaré que le ministre avait très bien reçu la délégation, et avait promis de l'étudier les propositions.

M. Abbott n'a pas fait de commentaires, a dit M. LeClair, mais il a dit qu'il devait prendre une décision bientôt sur cette question, et que le mémoire arrivait juste à temps.

La Fédération, qui a approuvé le mémoire au cours d'une réunion tenue ici lundi, n'a pas demandé l'abolition des contrôles, mais a demandé que les restrictions soient allégées afin d'éliminer certains cas "d'injustice flagrante que les propriétaires ont abolis graduellement, mais que les régies sur les évictions soient enlevées complètement le 1er avril prochain.

Parmi les délégués, on remarquait M. Léonard Léger, président de la Ligue des propriétaires de Montréal; J. J. H. Gagnier et M. Paul Dansereau, tous de Montréal.

La livraison du premier avion "North Star"

Ottawa, 26 (D.N.C.) — M. Brooke Claxton, le ministre de la Défense nationale, vient d'annoncer la livraison du premier avion de transport quadrimoteur North Star. Vers la fin d'avril, le premier avion de ce modèle sera livré au C.A.R.C. Le North Star est le plus gros avion du C.A.R.C. Son poids, avec pleine charge s'établit à 73,000 livres, soit près de quatre tonnes de plus qu'un Lancaster ou un Halifax portant pleine charge militaire.

Construit à Cartierville par la Canadair, le North Star transporte 45 hommes en plus de ses sept membres d'équipage. On pourra y aménager 38 civières pour le transport des patients. Mais les North Star auront pour fin première le transport des marchandises à l'usage des stations et des unités du C.A.R.C. à travers tout le Canada.

Tremblement de terre

Auckland, N.-Z., 26 (C.P.) — Deux vagues géantes, que des témoins oculaires ont estimées élevées à 30 pieds se sont abattues sur une distance de 60 milles le long de la côte de l'île du Nord, en Nouvelle-Zélande. Plusieurs édifices ont été ravagés, des routes ont été démolies et des ponts détruits. On croit que des vagues géantes ont été causées par un tremblement de terre.

Appel de Gruner rejeté

Londres, 26 (A.P.) — Le comité juridique du Conseil privé, le plus haut tribunal britannique, a rejeté aujourd'hui une pétition demandant un appel de la sentence de mort imposée à Dov Bela Gruner, un Juif trouvé coupable de terrorisme en Palestine.

Enquête royale sur la presse britannique

Londres, 26 (Reuter) — Le premier ministre Attlee a annoncé aujourd'hui à la Chambre des Communes l'établissement d'une commission royale d'enquête sur la presse britannique. Cette commission royale sera dirigée par sir David Ross, ancien membre de plusieurs comités du textile et du commerce.

La commission canadienne du blé

La Chambre haute a consacré sa séance d'hier à l'étude de ce projet de loi

Ottawa, 26 (D. N. C.) — Le Sénat a consacré sa séance d'hier soir au projet de loi qui fait de la commission canadienne du blé l'agence d'interprovincial et extérieur du blé, c'est-à-dire l'agence officielle pour l'exportation du blé.

M. Salter Hayden, libéral de Toronto, voit dans le contrôle ainsi accordé à l'office du blé "une nationalisation de l'industrie du blé". Il admet que le contrat de vente de blé à l'Angleterre doit être exécuté, mais il trouve que le bill concède de vastes pouvoirs à la commission. Il a prévenu la Chambre haute qu'il se propose de demander des précisions sur plusieurs points avant la dernière lecture du bill, dans le but de s'assurer que tous les pouvoirs concédés à l'office du blé sont nécessaires. Il se demande si tout cela s'impose pour la seule durée du contrat avec l'Angleterre. Le sénateur ontarien réserve son vote définitif en attendant de savoir à quoi s'en tenir.

M. Neil McLean, libéral du Nouveau-Brunswick, s'inquiète surtout du marché du blé canadien à Terre-Neuve. Il se demande pourquoi Terre-Neuve est obligé de payer le prix des cours mondiaux au lieu de bénéficier du prix de faveur consenti à la Grande-Bretagne. Car il est possible aux producteurs canadiens de transformer notre blé en farine et de l'exporter vers l'Angleterre pour l'y vendre à des prix inférieurs aux prix canadiens. La même chose s'applique aux autres produits de notre commerce avec les Antilles et les Indes.

M. F. W. Gershaw, libéral de Medicine-Hat, dit que le contrat avec l'Angleterre comble le désir des producteurs de blé qui demandaient des prix stables et un marché organisé.

L'expérience démontre que les fermiers de l'Ouest n'ont jamais obtenu satisfaction en vendant leur blé eux-mêmes ou par petits groupes et qu'une organisation collective est nécessaire, dit-il.

M. Peter Campbell, libéral de Toronto, a ajourné le débat sur ce sujet.

Au cours de la séance, le Sénat a admis en première lecture le bill sur la vente et l'exportation de produits "agricoles, projet de loi qui crée pour la vente et l'exportation de certains produits agricoles que nous nous sommes engagés à fournir à l'Angleterre et aux autres pays éprouvés par la guerre, un office de denrées appelé à jouer pour ces produits le même rôle que l'office du blé pour cette céréale.

Le bill modifiant la loi de 1938 sur l'inspection et la vente a subi sa lecture finale après l'adoption de certains amendements dont on exprime le terme "exportation" en autant que la version originale du bill l'appliquait au commerce entre deux provinces canadiennes.

M. James Murdoch, libéral d'Ottawa, a donné avis d'une motion par laquelle il voudrait que le Sénat charge son comité des ressources naturelles de faire enquête sur les prix du lait.

Le Sénat se réunira de nouveau cet après-midi, à 3 heures.

Truman viendrait à Ottawa au mois de juin

Ottawa, 26 (C.P.) — Le premier ministre King a déclaré hier à la Chambre des Communes que le président Truman viendrait à Ottawa au début du mois de juin. Aucune décision finale n'a encore été prise cependant.

Nominations prochaines dans le corps diplomatique

Ottawa, 26 (C.P.) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Louis St-Laurent, a dit hier qu'il espérait pouvoir annoncer jeudi la nomination du nouvel ambassadeur au Mexique et du haut-commissaire en Australie.

Au poste australien, on mentionne M. Kenneth A. Greene, agent d'assurances d'Ottawa, qui est le frère de feu le juge Ainslie Greene, de la Cour suprême d'Ontario.

Billets contrefaits

Ottawa, 26 (C.P.) — Un porte-parole du ministère des Postes a déclaré hier que des billets américains contrefaits de \$50 sont présentement en circulation, près de la frontière, et a mis la population en garde à ce sujet. A date, aucun de ces billets n'a été saisi encore au Canada.

M. Damien Gauthier au golf municipal

Le comité exécutif de la ville de Montréal a ratifié aujourd'hui la nomination de M. Damien Gauthier, comme professionnel au golf municipal, sur la Sherbrooke. Cette nomination prendra effet le 1er avril et se terminera le 30 novembre.

Eugène Dennis rejeté comme témoin

Washington, 26 (A. P.) — Eugène Dennis, secrétaire du parti communiste, a été soudainement rejeté comme témoin devant le comité sur les affaires anti-américaines, à la Chambre des représentants. Il a refusé à plusieurs reprises aujourd'hui de donner son nom véritable.

Robert E. Stripling, chef enquêteur du comité, a deviné "subpeona" à Dennis qui devra revenir devant le comité le 9 avril prochain. Dennis a reçu ce subpoena de main à main. Stripling a en effet demandé qu'on mette le parti communiste hors la loi.

Bill qui intéresse les comptables

Québec, 26 (D.N.C.) — Le comité des bills publiques a commencé cet après-midi l'étude d'un autre projet de loi qui intéresse les comptables. Il s'agit du bill 201 pour réglementer la pratique de la comptabilité et de la vérification. Cette fois, ce sont les A.P.A. qui occupent le premier plan de l'actualité. L'Institut des comptables agréés de Québec, fondé l'an dernier, les membres de The International Society of Commerce Limited et les membres de The International Accounting Executives Corporation of Canada, sont représentés par de nombreux avocats.

L'article 1 a soulevé une discussion prolongée. Finalement, des concessions ayant été faites, le premier ministre a demandé à Me Emery Beaulieu, C.R., à Me Guy Hudon, C.R., et aux autres procureurs des pétitionnaires, de s'entendre pour rédiger un amendement acceptable par le comité et les parties intéressées.

Bill qui intéresse les comptables

Projet de loi qui a été étudié ce matin au comité des bills publics

Québec, 26 (D.N.C.) — Le comité des bills publiques a commencé cet après-midi l'étude d'un autre projet de loi qui intéresse les comptables. Il s'agit du bill 201 pour réglementer la pratique de la comptabilité et de la vérification. Cette fois, ce sont les A.P.A. qui occupent le premier plan de l'actualité. L'Institut des comptables agréés de Québec, fondé l'an dernier, les membres de The International Society of Commerce Limited et les membres de The International Accounting Executives Corporation of Canada, sont représentés par de nombreux avocats.

L'article 1 a soulevé une discussion prolongée. Finalement, des concessions ayant été faites, le premier ministre a demandé à Me Emery Beaulieu, C.R., à Me Guy Hudon, C.R., et aux autres procureurs des pétitionnaires, de s'entendre pour rédiger un amendement acceptable par le comité et les parties intéressées.

Comme il l'avait fait précédemment, le comité a voulu sauvegarder les prérogatives du nouvel institut des comptables, tout en ne causant pas de préjudice à une certaine catégorie de citoyens qui font de la comptabilité privée ou publique.

Au début de la séance, le comité avait adopté le bill autorisant Joseph-Armand Lionel Esme, de la Cité St-Joseph, à pratiquer comme comptable public et lui conférant le titre de membre de l'Institut des comptables.

Canadiens décorés par le gouvernement américain

Neuf Canadiens, dont quatre professeurs de l'Université McGill, ont été honorés hier par le gouvernement américain au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à Ottawa lorsque l'ambassadeur américain au Canada, M. Ray Atherton, leur a décerné des décorations américaines en reconnaissance de leur participation à la deuxième grande guerre.

Les décorés sont le Dr James B. Collip, directeur de l'Institut des Recherches de l'endocrinologie, médaille de la Liberté avec palme d'argent; le Dr Otto Maass, directeur du laboratoire de chimie, médaille de la Liberté avec palme de bronze; le Dr J.S. Foster, directeur du nouveau laboratoire de cyclotron et de radiation, médaille de la Liberté avec palme de bronze; le Dr James H. Ross, chimiste consultant du ministère des Munitions et des Approvisionnements, médaille de la Liberté; le major Arthur D. Odell, Légion du Mérite, degré de Légionnaire; le colonel Stewart T. Wood, Commissaire de la police montée, médaille de la Liberté avec palme d'argent; le Dr Donald Y. Solandt, de l'Université de Toronto, médaille de la Liberté avec palme de bronze.

Les autres décorés sont le Dr George F. Wright, de l'Université de Toronto et le Dr William L. Webster, de Shediac, Nouveau-Brunswick.

M. Green désapprouve la mise hors la loi

Washington, 26 (P.C.) — Le président de la Fédération américaine du travail, M. William Green, a exprimé l'avis hier que le ministre hors la loi parti communiste, aux Etats-Unis, aiderait plus à son développement qu'elle ne lui nuirait, dans ce pays.

M. Green s'est appuyé sur l'exemple du Canada, qui, en 1940, bannissait le parti communiste canadien. Les communistes, dit-il, se sont alors regroupés sous le nom de "parti ouvrier-progressiste", et sont aujourd'hui plus puissants qu'ils ne l'étaient sous leur ancien nom.

Le chef ouvrier a affirmé que son organisation, l'A.F.L., est nettement opposée au communisme et a toujours fait en sorte d'empêcher les communistes de prendre de l'importance dans son activité. Il n'apporte pas, toutefois, les services de mise hors la loi du communisme, actuellement présentés au Congrès. Il a mentionné que les communistes canadiens ont même réussi, avec leur nouvelle étiquette, à faire élire un député aux Communes. Il ne considère pas les communistes comme assez dangereux, aux Etats-Unis, pour qu'on les bannisse "par des méthodes totalitaires".

Le point de vue de M. Green est contraire à celui de M. Allen Solandt, le directeur général de l'Association des vétérans américains de la Seconde Guerre. Celui-ci a en effet demandé qu'on mette le parti communiste hors la loi.

En route vers le Japon

Le R. P. Mannés Leduc est délégué du T. R. P. Provincial des Pères Dominicains pour aller faire la visite de la Mission des Pères Dominicains à Sendai au Japon. Le Père Leduc quittera le Canada le 3 avril.

Raymond Boyer a transmis des informations à Fred Rose

Il l'a déclaré devant la Commission d'enquête royale sur l'espionnage — L'on poursuit la lecture des dépositions de l'inculpé devant cette Commission — Les relations de Boyer avec les communistes

La lecture des dépositions du chimiste Raymond Boyer, devant la Commission royale d'enquête sur l'espionnage présidée par les juges Taschereau et Kellogg, s'est poursuivie ce matin devant la Cour du Banc du Roi, présidée par le juge Wilfrid Lazure. Boyer subit présentement son procès sous une accusation de conspiration dans l'affaire d'espionnage.

La lecture de ce long rapport, qui comprend quelque 150 pages grand format, a débuté hier après-midi et les deux interprètes, MM. Placide Labelle et Aimé Desrosiers ont fort à faire pour se rendre aux exigences du tribunal qui a demandé de lire vite pour ne pas entraîner la Cour trop longtemps hors du sujet.

Le contenu de ces dépositions a révélé, au cours de la matinée, que l'inculpé avait, au cours de quelques entrevues qu'il avait eues avec Fred Rose, ancien député de Montréal-Cartier à la Chambre des Communes, condamné à six ans de pénitencier pour avoir trahi le Canada, transmis à celui-ci des renseignements secrets concernant l'explosif R.D.X.

Au cours de la lecture de ces dépositions, on a appris que le Dr Boyer a rencontré M. Sokoloff, un inspecteur de chars d'assaut aux usines Angus, qu'il sait de nationalité russe. Cependant, il ignorait si ce personnage avait partie liée avec l'ambassade russe. De là ont découlé des précisions indiquant que le chimiste Boyer n'a jamais été membre du parti communiste, ni du parti ouvrier-progressiste, successeur du précédent. Il n'a jamais payé de redevances, ni de cotisations à l'un ou à l'autre. Toutefois, il a participé à l'envoi aide financière aux fonds électoraux de ces deux partis, qui sont une et même chose. Il a ainsi fourni trois ou quatre fois à la caisse, dont, pour la première fois, un montant d'environ \$50 pour appuyer Fred Rose, lors de l'élection complémentaire fédérale du mois d'août 1943; il a donné son appui financier, une deuxième fois, à Michel Bury, pour environ \$15 ou \$20, pendant l'élection municipale de décembre 1944; et finalement au cours de l'élection générale de 1945. Il a souscrit ainsi pour à peu près \$120, en plus d'un prêt de \$150, qu'il a avancé pour la publication d'un livre de Stanley Ryerson, et dont il n'a jamais été remboursé.

Le texte indien d'autre part qu'Boyer a synthétisé en 1938 Fred Cohen, un communiste du parti ouvrier-progressiste; Dunforth Smith, dont il connaissait vaguement les idées politiques, mais qu'il savait un lecteur assidu du Tribune, un journal ouvrier-progressiste de Toronto; Sam Carr, Donald et Norman Lee, Gordon Lunan, David Shugar et Freda Linton. Il avait rencontré quelquefois Lunan, d'idéologie communiste connue, à des réunions de la Canadian Association of Scientific Workers, dont la section montréalaise comptait à peu près 325 membres, et avait comme président le Dr O. H. Wallace.

Lors de ses rencontres avec Fred Rose, le chimiste Boyer, qui travaillait au progrès de l'explosif, encore tenu secret, le R.D.X., a communiqué à celui-ci la composition du produit, selon sa phase de laboratoire, comprenant du nitrate d'ammonium, de la formaldéhyde et de l'anhydride acétique, mais non sa phase de production utilisable en usine. Il avait de plus appris de J. R. Donnan que le Dr Ross, le chef du laboratoire, avait que le ministre Howe avait été approché par des Russes dans le but d'obtenir des renseignements sur l'explosif, dont la formule était connue en partie depuis 1904.

Toutefois, les Américains s'opposaient à ce que la formule du R.D.X. soit transmise à la Russie. Une copie de mois après la découverte de Boyer, les Américains avaient obtenu le même résultat, en partie grâce aux renseignements qui leur avaient été transmis au comité international des recherches.

D'autre part, les Anglais étaient également au courant, tandis que les Allemands se servaient de mêmes compositions. Seuls les Russes, alors nos alliés, ne connaissaient pas les développements apportés à la fabrication de cet explosif.

Le chimiste canadien a aussi déclaré qu'au cours de ses entrevues avec Fred Rose, ce dernier prenait des notes et il savait que c'était dans le but de les transmettre à la Russie. Toutefois, il affirme que la somme des précisions qu'il avait transmises à l'ancien député n'était pas suffisante pour permettre aux Russes d'en fabriquer immédiatement, car il leur faisait découvrir eux-mêmes la nouvelle méthode de production massive après avoir appris quels en étaient les éléments.

La production canadienne du bois

Elle excédera la production de 1946, au cours de la présente année

Ottawa, 26 (D.N.C.) — Selon une déclaration faite hier par le ministre de la Reconstruction, M. C. D. Howe, la production canadienne du bois en 1947 annonce clairement qu'elle excédera celle de 1946.

Le ministre a déclaré que le rendement forestier du Canada durant 1946 lequel a été de plus de cinq milliards de pieds est le plus élevé de toute notre histoire, et a ajouté qu'il avait raison de croire que ce chiffre serait dépassé en 1947. Parmi les demandes pour le marché domestique, M. Howe a dit que durant la présente année de construction, les détaillants recevront plus de bois, tandis qu'en même temps le pays sera en mesure de fournir de fortes quantités à l'exportation.

"Des cinq milliards de pieds produits l'année dernière, nous en avons exporté environ 2,129 millions ou 42.31 p.c. de la production, et la moyenne d'exportation de cinq ans et de dix ans se terminant en 1939 est respectivement de 56.72 p.c. et de 49.52 p.c. de la production."

M. Howe a signalé que l'industrie forestière du Canada était plutôt complexe et il a déclaré que pour des raisons géographiques et historiques et afin d'aider certaines régions à retenir leur marche dans l'exportation créée durant un grand nombre d'années, les régions de l'Atlantique et du Pacifique exportent un pourcentage plus considérable de leur production que les régions intérieures du pays.

Afin de détruire les rumeurs voulant qu'on exporte de préférence notre meilleur bois, M. Howe a affirmé que les exportateurs doivent limiter leurs expéditions de bois sans défaut à 10 p. c. des exportations globales, et que l'expédition d'articles rares, comme les portes, le bois de plancher et le bois usiné est prohibée. Ces restrictions apparaissent dans la directive émise par le régisseur du Bois le 1er avril dernier.

La plus grande partie du bois sans défaut émané du district de Vancouver, où la masse du sapin, sans défaut, est produite. Dans d'autres parties du Canada, une grande proportion de diverses essences de bois mou est dirigée vers les centres manufacturiers et industriels du Canada.

En route vers le Japon

Le R. P. Mannés Leduc est délégué du T. R. P. Provincial des Pères Dominicains pour aller faire la visite de la Mission des Pères Dominicains à Sendai au Japon. Le Père Leduc quittera le Canada le 3 avril.

Les ventes à tempérament

M. Paul Beaulieu, ministre du commerce, donne avis qu'il présentera un projet de loi à cet effet

Québec, 26 (De notre envoyé spécial) — M. Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie, donne avis qu'il présentera un projet de loi "concernant les ventes à tempérament."

Le premier ministre, M. Duplessis, avait annoncé la présentation d'un bill de cette nature, il y a déjà quelques jours, aux délégués de la Chambre de Commerce de Montréal. La délégation montréalaise était venue prier le chef du gouvernement de réglementer les achats par versements au moyen d'une loi provinciale.

M. Duplessis répondait que la législation demandée était sur le métier et qu'elle serait soumise au public et aux législateurs avant la fin de la présente session.

Nous devons connaître la teneur du projet de loi Beaulieu aujourd'hui ou demain. On en saisit tout de suite la grande importance.

Etablissement prochain d'un consulat chinois

Dans un communiqué daté d'hier, M. B. A. Liu, directeur au Canada du ministère chinois de l'Information, annonce que sur des instructions reçues de Nankin et à cause de mesures économiques d'urgence prises par le gouvernement chinois, le bureau de Montréal sera temporairement fermé. On se rappelle qu'il avait été ouvert à l'automne de 1943.

M. Liu ajoute cependant que l'ambassade de Chine à Ottawa, ainsi que les consulats-généraux de Toronto, Vancouver et Winnipeg continueront à servir de centres d'information et que, de plus, le bureau établi à New-York s'occupera de renseigner la presse canadienne au sujet de la Chine.

M. Liu annonce aussi l'ouverture probable dans un avenir très prochain d'un consulat général à Montréal.

Visiteur distingué en Cour d'appel

Le juge en chef de la Cour suprême de l'Ontario, M. J.-C. McRuer, a été l'hôte hier après-midi de la Cour d'appel, au vieux palais de Justice. Le distingué magistrat a pris place sur le banc de la Cour du banc du roi, en compagnie des juges L. Saint-Jacques, Aimé Marchand, Garon Pratt et Paul F. Casey. Le juge en chef Séverin Lévesque était également présent et c'est lui qui a souhaité la bienvenue à son collègue de l'Ontario. Le juge McRuer a remercié et a rappelé la mémoire de feu Me Aimé Geoffrion, c.r., un des plus brillants juristes qu'ait produits le Canada.

La loi des mesures d'urgence prolongée

Ottawa, 26 (C.P.) — Le premier ministre King a annoncé à la Chambre des Communes hier que le gouvernement général avait accordé un prolongement de la loi des mesures d'urgence jusqu'au 15 mai. Cette loi devait expirer le 29 mars prochain.

Enquête du F.B.I. sur le papier-journal

Washington, 26 (P.A.) — Le département de la Justice a annoncé aujourd'hui que le Bureau fédéral d'enquête (F.B.I.) examine "des plaintes au sujet d'une conspiration des manufacturiers de papier-journal faisant affaires au Canada", et que ce bureau prévoit continuer son travail par la formation d'un grand jury.

C'est le procureur général Clark qui a ordonné l'enquête, en cours depuis "plusieurs mois", ajoute le département.

Le comité du drapeau québécois

Il ne s'est pas encore réuni

Québec, 26 (De notre envoyé spécial) — Aux dernières nouvelles, le comité parlementaire du drapeau québécois n'a pas encore été convoqué, ou du moins, n'a pas tenu de séances.

Pour répondre au vœu formulé par M. René Chaloult, le gouvernement Duplessis a nommé un comité spécial de douze députés à qui il a confié le soin d'étudier la question d'un drapeau distinctif pour la province de Québec. Composent ce comité: MM. Onésime Gagnon, Camille Pouliot, Jonathan Robison, Patrice Tardif, Adélar Godbout, Arthur Mathewson, Jacques Dumoulin, Maurice Bellemare, le Dr Gatien, Henri Vachon, René Chaloult et André Laurendeau.

Suivant les termes de la proposition qui l'a formé, le comité devra présenter un rapport de ses délibérations à la Chambre avant la fin de la présente session. Cependant, on reporte maintenant la fin de la session à la mi-avril, ou au début de mai, selon les conjectures les plus récentes, les Douze disposent d'un délai assez étendu.

On prévoit que M. Onésime Gagnon sera élu à la présidence. Dans l'interval, l'Union Jack continue à flotter sur la tour principale du Parlement pour indiquer aux Québécois que les parlementaires ont bien entendu les propositions à la butte, le projet d'illumination électrique allumé au sommet de la tour rend l'information plus lumineuse.

Les Québécois sont bien familiers avec le signe du drapeau et l'éclairage nocturne. Cela les dispense de courir aux renseignements.

Chautemps condamné "in absentia"

Paris, 26 (C.P.) — M. Camille Chautemps, ancien premier ministre de la France, a été trouvé coupable hier "in absentia" d'avoir commis des actes préjudiciables à la dignité nationale. Il a été condamné à 5 années de détention par un tribunal de Versailles.

Chautemps a aussi été condamné à l'indignité nationale pour les biens et à la confiscation de ses biens. Il demeure actuellement aux Etats-Unis.

Assermentation chez le maire

A midi aujourd'hui, le maire de Montréal, M. Camilien Houde, a assermenté le nouveau conseil d'administration de l'Ouest commercial et professionnel. Le groupe était dirigé par le nouveau président, M. Raoul Lafrenaye, et par les autres membres de l'exécutif: MM. Dollard Mathieu, 1er vice-président; Wilfrid Duranseau, 2e vice-président; Laurier Méthot, trésorier; et Lucien Bédard, secrétaire.

Les directeurs suivants étaient également présents: MM. R. Poirier, P. Loiseleur, L. Daoust, J. Devroede, J. A. Vaillancourt, J. A. Blain, M. Chagnon, B. Lépine et A. Trudeau.

Accord officiellement terminé en Ontario

Fidélité, vertu première

Dans son admirable petit livre "Jésus parmi les hommes", le R.P. Brille, l'éminent supérieur général de l'Oratoire, consacre un des plus beaux chapitres à la fidélité de Jésus: on y lit cette phrase qui, sous sa plume, prend une singulière autorité: "La fidélité, il n'y a pas de plus beau mot, il n'y en a peut-être pas de plus grand, de plus profond, de plus riche dans le langage de l'esprit, de la conscience, du cœur et de la vie".

En effet la fidélité est la vertu primordiale nécessaire à toute vie pour qu'elle soit féconde, à toute œuvre pour qu'elle soit durable, nécessaire à l'amour comme à l'amitié. Sans cette qualité fondamentale aucun idéal ne peut être servi, aucune tâche ne peut être accomplie, aucun talent ne peut être acquis, aucun bonheur réel ne peut être possédé ni donné.

Nous parlerons d'abord de la fidélité à un idéal. L'idéal chrétien n'est-il pas le plus beau, le plus pur qui soit, le plus digne qu'on lui consacre sa vie? Ceux qui l'ont embrassé doivent le garder au fond de leur cœur comme le but permanent de toute leur existence. C'est la flamme précieuse cachée dans les profondeurs intimes de l'âme qui éclaire le dur chemin, réchauffe et console l'esprit abattu par le malheur, confère à toute une vie et à chaque action même un reflet de sa noblesse. Cet idéal moral une fois adopté nous devons y rester fidèle, inébranlablement. Certes, les entraînements du cœur et du sens, les mauvais penchants de notre caractère, les sollicitations multiples de la réalité et ses innombrables tentations, l'infirmité foncière enfin, de la nature humaine, nous pousseront bien souvent loin de cet idéal.

Nombruses seront nos infidélités à l'égard des vertus que nous aimons et vénérons: les âmes les plus fortes, les plus hautes, elles-mêmes, ne sont pas exemptes de faiblesses, mais il faut que toujours et sans se lasser nous revenions vers cet idéal comme le marin revient au port après la tempête, comme l'enfant prodigue retourne à la maison paternelle.

Nous devons nous relever sans cesse, repousser le découragement que peuvent inspirer la fréquence et le nombre des rechutes et toujours, à nouveau, lever les yeux vers cette beauté morale qui doit être la vraie patrie de notre âme, la région sacrée vers qui tendent nos aspirations les plus pures, nos desirs les plus hauts.

Envers et contre tout, restons fidèles à ce qui y a de meilleur en nous, et lorsque l'orage du mal a soufflé, déclinant le bel édifice que nous avons construit, ne nous laissons pas accabler par cet échec. Que cette victoire des puissances inférieures ne soit que momentanée, repoussons l'emprise du mal, revenons humbles, mais jamais vaincus vers le climat spirituel où règnent la générosité, le dévouement, la tendresse et qui doit demeurer, malgré tout, notre climat d'élection, notre patrie bien-aimée. Car c'est là que nous trouvons au prix de lutttes, d'efforts, de sacrifices, le vrai bonheur lumineux et serein.

Toute œuvre, toute tâche requiert de la continuité. Du plus grand génie, de l'homme le plus humble, de la destinée la plus éclatante à la destinée la plus obscure et, quel que soit le genre d'activité embrassé, rien ne peut être fait ni réussir sans fidélité.

L'œuvre magnifique d'un Victor Hugo fut le fruit d'un labeur acharné. Les biographes du grand poète nous disent que tous les matins, dès 6 heures, il était à sa table de travail, écrivant, corrigeant ce qu'il avait écrit la veille, surchargeant son papier de ratures, de changements, de variantes, remplaçant une épithète, revenant indéfiniment sur une strophe ou sur un vers, dans une chasse infatigable pour saisir et fixer la beauté parfaite d'un poème, celle qui lui assure l'immortalité et fait que les générations humaines le liront avec enthousiasme de siècle en siècle.

Admirable fidélité du poète à son œuvre maintenue sans défaillance tout au long d'une longue vie, ténacité exemplaire dans le labeur qu'aucune épreuve, qu'aucun malheur ne fit fléchir un jour.

En descendant l'échelle des êtres, de l'homme de génie au plus modeste travailleur, nous verrons que la fidélité est toujours indispensable pour tous les œuvres, dans toutes les professions. Un petit artisan qui a appris un métier, l'exerce consciencieusement, contente sa clientèle, gagne son pain et celui de sa famille, fait preuve de fidélité.

Il est des êtres très doués, d'esprit distingué, de cœur généreux qui gâcheront toute leur vie par manque de cette vertu primordiale. Ce sont les inconstants, les instables. S'ils commencent une étude qui demande des années d'efforts, un long apprentissage, ils s'en dégoûtent et la délaisseront bientôt, même si leurs dons sont reconnus, leur début brillant et des résultats déjà acquis. Leur esprit versatile se tourne vers autre chose, ils abandonnent l'œuvre commencée et pleine de promesses pour s'intéresser à une activité différente.

Ce sont parfois les natures les mieux douées qui tombent dans ce défaut si néfaste; elles sont attirées de plusieurs côtés à la fois, ne savent pas choisir et se maintiennent fermement dans une voie.

J'ai connu un artiste qui, aimant également la peinture et la sculpture, allant de l'une à l'autre et dispersant son effort, ne put arriver à aucune supériorité par incapacité de se fixer.

Pour acquérir un talent il faut savoir se limiter, concentrer son effort dans une seule direction, et dans un seul domaine, travailler, creuser, approfondir une méthode, chercher un mode d'expression, pendant de longues années. Il faut aimer assez fortement l'œuvre choisie pour s'y absorber entièrement.

Le dilettantisme est un écueil qui guette les esprits abondamment doués; attirés par plusieurs domaines à la fois ils se dispersent et ne produisent rien. Tout autant que les dons intellectuels, la continuité dans l'effort est nécessaire à l'artiste, à l'écrivain, au savant, à l'homme d'action.

Tous les travailleurs connaissent des périodes de découragement, de doutes; heures sombres qu'il faut laisser passer, tunnel obscur que l'on suit en sachant que la lumière est au bout. Et puis il y a des difficultés extérieures à surmonter, des injustices, des insuccès, des passe-droits. Profondément ulcéré, l'artiste, l'écrivain, le savant serait tenté d'abandonner l'œuvre commencée, il se sent accablé par la malchance. Mais il doit aimer assez son métier pour continuer à travailler obscurément et attendre avec patience, avec fermeté, le jour où son talent sera reconnu, son effort récompensé. Et même si le légitime succès ne devait pas venir, (ce qui malheureusement arrive parfois), le créateur doit être assez amoureux de son œuvre pour n'attendre que d'elle sa récompense.

Souvenez-vous de la magnifique invocation que, dans l'Annonce faite à Marie, Claudel met dans la bouche de Pierre de Craon, l'architecte, le bâtisseur d'églises si terriblement accablé d'infortunes mais pourtant rayonnant du bonheur de partir: "Je vous remercie, mon Dieu, qui avez mis l'intelligence dans mon cœur et qui m'avez donné le sens des trois dimensions!". Ah! que la pierre est belle et qu'elle est douce aux mains de l'architecte, comme elle est fidèle, et comme elle garde l'idée, et quelles ombres elle fait.

Récompense, joie du créateur qui travailla longtemps, durement pour édifier son œuvre.

La plus ignorante paysanne qui a élevé plusieurs enfants, veillée sur eux jours et nuits, pendant tant d'années, préparé leur nourriture et cousu leurs vêtements, les a soignés dans leurs maladies, n'a-t-elle pas fait preuve d'une admirable fidélité?

Tout amour, du plus instinctif comme l'amour maternel au plus spirituel comme l'amour divin demande, exige pour exister et porter ses fruits une longue persévérance.

Sans fidélité il n'y a pas d'amour, il n'y a pas d'amitié. L'inconstance du cœur dont sont atteints certains êtres est une véritable tare qui annule de belles qualités. Ils ne peuvent s'attacher de façon durable; ils nouent des amitiés sincères, puis au bout de quelque temps, sans aucune raison, se lassent, se dégoûtent et abandonnent leurs amis. Ils cessent leurs visites, ne répondent plus aux lettres et causent ainsi dans des cœurs qui s'étaient attachés à eux et se croyaient sûrs d'être aimés, de vivre peines; peines qui peuvent se changer en amers ressentiments.

De telles déceptions d'amitié chez des êtres jeunes et sensibles déterminent parfois de graves blessures morales. Elles ont marqué pour toute la vie certains caractères d'un pli ineffaçable de pessimisme, de misanthropie.



Bien qu'habitait le pays des glaces polaires ces dames aiment bien être à la page. Pourquoi ne pas poudrer son nez au besoin et ne pas abandonner les cheveux en tresses pour les porter en liberté comme c'est la mode dans les grandes villes?

Le veau Marengo

Une seule recette pour deux plats

La recette en question est celle du Veau Marengo. Je l'avais envoyée, nous raconte Edouard de Pomiane du *Petit Echo de la Mode*, à deux lectrices qui me la demandèrent.

Les deux m'invitèrent à goûter le plat qu'elles avaient préparé. Je fus ébahi. Il ne se ressemblait nullement. L'un était un plat rouge, presque acariâtre, l'autre un plat blanc, doux et délicat. L'autre au contraire, était d'une couleur rose corail; il était doux au palais. Le premier fut servi dans une cocotte en terre, sous une abondante poussière de persil dont le vert se mariait à ravir avec le rouge de la tomate. L'autre arriva sur la nappe dans un beau plat argenté; sa teinte subtile était éclaircie encore par des champignons tout blancs qui émergeaient en surface.

Et cependant les deux plats répondaient à la même formule: "Dans une cocotte, versez un peu d'huile, chauffez. Posez des morceaux de poitrine de veau. Laissez-les. Ajoutez des oignons émincés, laissez-les prendre couleur. Sautonnez avec un peu de farine. Mouillez avec de l'eau ou du vin blanc. Mélangez. Salez, poivrez. Ajoutez un livre de tomates coupées en morceaux. Couvrez. Faites cuire à tout petit feu pendant deux heures.

Ajoutez des petits champignons blancs. Laissez cuire un quart d'heure. Servez dans votre plus beau plat creux."

Le plat vigoureux, riche en personnel, avait été préparé par une dame, sûre de ses actes, de ses mouvements. Elle n'avait peur ni de laisser trop brunir la viande, ni de brûler les oignons. Elle m'a avoué avoir éprouvé quelques craintes en voyant la couleur de sa sauce. Elle avait pris l'initiative d'ajouter à la teinte rouge générale la couleur verte complémentaire du persil haché. Son veau Marengo était exquis.

Quant au plat rose, subtil, il avait été préparé par une charmante jeune fille timide, peu initiée à la technique culinaire, craignant à chacun de ses mouvements l'insuccès du résultat final. Le veau Marengo qu'elle avait préparé s'en ressentit; il n'en était pas moins ravissant. Les deux plats étaient, chacun, le reflet d'une psychologie, d'un tempérament différent.

Moralité: Ne suivez pas toujours, à la lettre, les données d'une recette de cuisine. Ajoutez-y beaucoup de vous-même. Vous ferez ainsi un plat personnel qui fera plaisir à ceux pour qui vous l'aurez préparé.

Marie CONSTANTIN
(Le Corps et l'Esprit)

Activités Féminines

La réunion du Tiers-Ordre de la paroisse St-Jean-Baptiste aura lieu dimanche, le 30, à 2 h.

DEMONSTRATION DE CUISINE BOURGEOISE

Le cours de démonstration de cuisine bourgeoise, qui a lieu ordinairement le vendredi soir se donnera cette semaine, jeudi soir à 7 h. 30, à l'école d'Éducation Familiale et Sociale, 1215 est, boul. St-Joseph.

La table sera dressée pour le souper de paquets et décorée de teintes pastel.

SOUPER DE PAQUETS: Pamplemousses en coupe — Hors-d'œuvre variés — Jamon frotté — Nids de pommes de terre — Salade du printemps — Corbeille pascale — Glace miroir — Crème glacée à la violette. P-4

Le R. P. Courtois à la Fédération

Sous le patronage de S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, et sous la présidence d'honneur du R.P. P.-M. Gaudreau, provincial des Dominicains, le R.P. Jean Comtois, O.P., donnera une conférence intitulée: "Du crime à la sainteté", lundi soir, le 31 mars, à 8 h. 15, dans la salle des œuvres de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke.

L'entrée est libre et tous ceux qui s'intéressent aux méthodes de réhabilitation des délinquants sont les bienvenus.

Des jouets fabriqués au Canada

Exposition annuelle qui a grande allure

Une visite rapide aux 8e et 9e étages de l'hôtel Mont-Royal a permis hier de mesurer l'importance d'une industrie qui a pris chez nous, surtout depuis la guerre, un développement très remarquable. Jusqu'en 1939, en effet, le public était assez habitué de lire sur les jouets que ces derniers venaient en grande partie de pays étrangers; mais depuis lors, les fabricants canadiens ont réalisé d'immenses progrès et fournissent non seulement le marché local, mais trouvent aussi un débouché à l'étranger.

La "Canadian Playthings Manufacturers Incorporated" groupe quelque 115 fabricants de jouets au Canada. Leur réunion annuelle, tenue cette année à Montréal, est commencée depuis hier et doit se terminer jeudi.

Le point central de cette convention est, naturellement, l'exposition que chaque fabricant fait de ses produits. C'est l'occasion pour les acheteurs des grandes ou des petites maisons de venir faire le choix des jouets qui feront plus tard, dans leurs vitrines, l'envie des enfants.

On nous apprend que plus de mille représentants des maisons de commerce ont déjà visité les kiosques nombreux de cette exposition.

Comment se cultiver

par Pierre TIBERGHEN

Tout peut servir à la culture, mais chez ceux-là seulement qui savent et veulent s'imposer une discipline de l'esprit...

Cet ouvrage peut être utile à des gens d'esprit et d'état très divers; mais il a un but unique éminemment pratique qui est de cultiver tous les milieux.

Volume de 111 pages.

Au comptoir: \$0.75
Par la poste: \$0.80

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Avez-vous l'essai de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 et 1 rue Notre-Dame Montréal

Feuilleton du "Devoir"

MAMIE SOLEIL

ROMAN

Berthe BERNAGE

10. (Suite)

Mais qui est pleinement heureux dans cette maison? Les plus jeunes, sans doute: André de seize ans, Robert de quinze ans, Lolotte de douze ans. On n'a pas encore de tourments à cet âge-là. Les parents vont gaillardement des chocs venus du dehors et à dedans. Oh! ce sont encore des enfants, très enfants, ces blonds aux yeux bleus.

Et voilà qu'un matin, entrant dans la salle pour mettre le couvert, elle tombe en plein dans une scène.

Toujours le dernier! criait M. Berthe. Tu es donc idiot, moi gar-

ment. Il n'y a jamais eu de flemmards dans la famille: je n'en veux pas. Une famille de gens tout simples, bien sûr, mais qui ont réussi dans leur métier: mon père forgeron, mon grand-père menuisier.

— Etait-ce le sculpteur? se demande Sylvette.

— Et du côté de ma mère, des cultivateurs attachés à la terre et sachant la faire produire magnifiquement.

Sylvette redoutait les colères de l'oncle Octave, longues, lourdes, résonnant cinquante ans en arrière pour trouver dans le passé familial des griefs ou des motifs de fierté. Elle posa rapidement verres et assiettes sur la table et se glissa hors de la salle. Arrivé près de sa chambre, elle entendit un murmure et des sanglots dans le coin où l'on accrochait les vêtements du dimanche.

— C'est André... J'entre... André, qu'as-tu?

Son cousin ne l'avait pas entendu arriver. Elle lui toucha le bras. Alors il se retourna:

— Va-t-en, toi.

Pauvre garçon, le visage gonflé

de larmes, des mèches balayant son front. Sylvette le prit par la main, et de sa voix claire qui chantait un peu sur les mots:

— Non, mon vieux, je reste. Déballe tes ennuis. Je comprendrai, va. Moi aussi, je pleure dans les coins.

Il la regarda, cette Sylvette au sourire mélancolique.

— Pas ici, dit-il. Je ne veux pas parler ici. Tu comprendras pourquoi. Écoute... viens me rejoindre à cinq heures au Luxembourg. Devant le lion en bronze.

— Promis, déclara Sylvette surprise, mais émue. A ce soir.

C'était un de ces jours où le printemps va si vite que les arbres sont plus verts au bout d'une heure. Sylvette arriva la première, un peu gênée d'attendre un garçon. Son type original attirait les regards: "On me trouve laide. Ça m'agace."

Lorsque André apparut au bout de l'allée, Sylvette le jurea maigre, étrié, parmi les autres jeunes gens. Il tira deux chaises près de la pelouse, avec la lenteur qui caractérisait les Lamothé. Et, une fois installé, il annonça, le regard

attaché sur l'herbe, une chose énorme et tragique:

— Tu es venue. Tu es une chic fille. Sais-tu pourquoi j'ai voulu qu'on gausse hors de la maison? Pour que tu puisses crier. Je deviens sourd.

— Sourd? A ton âge? Ce n'est pas possible, voyons. Et puis, ça se soigne. Tes parents sont au courant, bien sûr.

— Non, inutile. Bien à faire pour que je leur en parle. Papa — ah! tu ne le connais pas encore, papa, avec son orgueil de famille. Il a dit bien des fois: "J'ai de beaux enfants très sains. De vrais Lamothé. Jamais je ne me serais consolé de voir un normal, un infirme, un laidon parmi vous." Or maman a raconté un jour à Mme Esprit — j'ai entendu ça quand j'étais encore — que son propre père et son grand-père étaient devenus sourds sans qu'on sache pourquoi, et sans qu'on arrive à les guérir. Je serai sourd comme eux. Je suis sourd déjà. C'est pour ça que j'ai l'air bête. Car j'ai l'air idiot, n'est-ce pas? Oh! réponds, sincèrement. J'ai trop besoin de dire et d'enten-

dre des mots vrais.

— Tu as raison: étouffer les chagrins dans son cœur, ça fait trop mal. Oui, je te croyais bête, mon pauvre André.

— Comment veux-tu que je sive la classe? Je ne comprends pas le quart des choses qu'on dit. Alors te prof me méprise et les autres m'appellent couramment l'idiot.

Un petit enfant, tout rond dans son tricot rose, fit rouler une balle jusqu'à eux. André la lui tendit: "Heureux âge!" murmura-t-il comme un vieux.

— Je te plains beaucoup, dit tristement Sylvette. Mais il faut te confier à ta mère.

— Elle a bien assez de tourments.

— Des tourments? Elle n'en a pas, voyons. Tout va bien, cher vous.

— Ah! tu crois ça? Le mariage manqué de Madeleine, les frasques de Robert. Et puis...

Elle le regarda stupéfait:

— Madeleine? Un mariage manqué? Madeleine qui semble si placide...

— C'est son air. Comme c'est notre air à tous. Mais elle a eu un tel chagrin qu'elle est devenue amère,

révoltée en dedans. Alors maman s'inquiète.

— Je n'aurais jamais supposé ça. Et Robert?

— Robert? Une tout autre histoire. De mauvaises fréquentations. Je ne veux pas te raconter ces choses laides. Mais maman qui s'en doute, n'ose pas lui en parler elle-même et n'ose pas avertir papa. Parce que papa réagirait de la façon que tu as vue à midi: des gifles, et la généalogie de tous les gens épaulant qu'il y a eu dans la famille. Étaient-ils tous épaulants? On n'en sait rien. Ce que je sais, c'est que Robert déraile.

— Georges pourrait le retener.

— Robert n'aime pas Georges. Parce qu'on nous a toujours dit: "Prends modèle sur ton frère." Ce refrain-là, cela fait prendre un frère en grippe, je l'assure.

— Tu l'as pris en grippe, toi?

— Non. Parce qu'il ne se croit pas au-dessus des autres. Parce qu'il est juste. Parce qu'il est bon.

— C'est vrai, murmura Sylvette. Mon petit André, en tous cas, il faudrait qu'on te soigne.

Il baissa la tête, et tristement:

(A suivre)

EATON

Heures d'aires du lundi au vendredi: 9 h. 30 à 5 h. 30. Nous terminons à 1 h. le samedi.

BOTTES DE CAOUTCHOUC

BRUNES — A FERMOIR ECLAIR

Importées des États-Unis pour les enfants et les fillettes! Un cadeau de Pâques pratique et utile... et un article indispensable pour les pluies d'avril qui approchent! En caoutchouc brun épais et à fermoir éclair pour permettre de les enfiler aisément. Doublées de beau coton. Peintures pour enfants, 8 à 12. Pointures pour fillettes 11 à 3. La paire

Pas de commandes P.S.L. par poste ou téléphone.

Chaussures pour enfants, au deuxième

THE T. EATON CO. LIMITED

OF MONTREAL.

A l'Institut Duvernay

M. Gérard Lemieux et la famille — Forum gratuit

M. Gérard Lemieux, professeur à l'Institut d'études familiales, de l'Université de Montréal, traite ce soir, en la salle 15 du Monument national, à 8 heures, de la façon de rendre intéressante l'atmosphère familiale. M. Lemieux envisagera le problème sous l'angle moral, et dira quel apport les enfants aussi bien que les parents peuvent fournir pour ramener la joie au foyer.

L'admission est gratuite à chaque forum, organisé le mercredi soir par l'Institut Duvernay sous le titre général: *Forums d'organisation pratique de la famille.*

On obtient des renseignements supplémentaires au secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1182, rue Saint-Laurent, PL. 1131.

Le roman d'Elisabeth

par Berthe BERNAGE

Le Matin d'un beau jour — L'Age des Aïeux — Jeunesse — La Relève — Liberté Chérie.

Une série cinq volumes.

Au comptoir: \$4.00
Par la poste: \$4.15

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

A la J. O. C.

Succès des retraites de fiancés

"Les retraites fermées de Préparation au Mariage ont été très nombreuses au cours du mois de mars à travers tout le pays", viennent de déclarer les responsables nationaux du Service de la J.O.C. M. Léopold Larivière et Mlle Lucille Deshaies. Ces retraites ont été organisées dans les différents centres pour répondre aux demandes sans cesse croissantes des fiancés qui doivent se marier après Pâques, et qui désirent apporter une préparation adéquate à leur mariage.

"Ces retraites fermées de fiancés, notent les responsables, sont un complément des cours de Préparation au Mariage — soit écrits, soit oraux — qui se donnent dans tous les centres de quelque importance sous les auspices de la J.O.C. ou des autres mouvements de jeunes. Elles peuvent aussi constituer une préparation brève mais intensive pour ceux et celles qui n'ont pas eu l'a-

vantage de suivre les cours."

Les retraites de Préparation au Mariage se continueront à un rythme accéléré au cours des mois d'avril et de mai. Pour y participer, on n'a qu'à entrer en contact avec n'importe quelle maison de retraite fermée afin de s'assurer des dates et d'y inscrire sa participation. "Seuls les fiancés ou ceux et celles qui songent au mariage dans un avenir rapproché peuvent assister à ces retraites", précisent toutefois les responsables.

Société d'étude et de conférences

M. Léon Mayrand, docteur en droit de l'Université de Montréal, sera le conférencier au thème-causette annuel de la Société d'étude et de conférences. M. Mayrand entrera au ministère des affaires extérieures en 1934 et depuis lors a fait de nombreux voyages à l'étranger. Après un séjour de deux ans à Moscou, M. Mayrand revenait au pays en novembre 1946. M. Mayrand parlera de la Russie dans sa causerie intitulée: "De quelques traits permanents de la vie russe". Cette matinée littéraire aura lieu le dimanche, 30 mars, à 3 h. 15, à l'hôtel Windsor.

Tél. PL. 8121

Filets d'atglafin

Finnan Haddies

Pétoncles — Doré — Scumon — Poisson blanc — Homards

VARIETY

Gatehouse

A Québec

Hull pourra municipaliser l'Ottawa Light Heat and Power

Les intérêts des corps publics avant les intérêts privés — Les ressources naturelles appartiennent au peuple et doivent bénéficier au peuple de la province — Déclaration de M. Duplessis — Les placements de la Commission électrique municipale de Hull devront être faits dans des valeurs provinciales ou de la ville de Hull

Québec, 26 (D.N.C.) — Le comité des bills publics de l'Assemblée législative a autorisé la ville de Hull à municipaliser, après référendum, le réseau électrique de l'Ottawa Light Heat and Power, installé dans les limites de ladite ville.

M. Alexandre Taché, Orateur de l'Assemblée législative et député de Hull, assistait à la séance, pour surveiller les intérêts de ses commettants. La ville était représentée par le maire Raymond Brunet et Me Paul Sainte-Marie.

M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a déclaré que la politique de l'Union nationale était de favoriser des corps publics, comme la cité de Hull, avant des intérêts privés comme la Gatineau Power. Je suis prêt, dit-il, à donner à la ville de Hull le droit de municipaliser l'électricité, mais il faudra que le peuple en décide ainsi.

Une autre modification a été apportée à l'article 27. Le texte original disait que "les compagnies productrices d'énergie exploitées dans un rayon de 50 milles de la cité de Hull fourniront à la Commission l'énergie dont elle aura besoin au même prix qu'elle la fournissent aux commissions hydroélectriques de la province d'Ontario".

M. Rochon dénonce la dictature des libéraux. Il affirme que le candidat libéral officiel n'a pas été choisi par voie de convention mais qu'il a été imposé par la finance.

M. Léon Casgrain, député libéral de Rivière-du-Loup, protesta contre cet amendement. "Je trouve ça un peu ridicule d'empêcher l'Hydro de Hull de placer son argent dans des débetures d'Ottawa, dit-il. Le gouvernement d'Ottawa est aussi gouverné, sinon plus, que le gouvernement de Québec. Je trouve que c'est de la petite politique de la part du premier ministre de dire qu'on devra acheter des débetures de la province seulement".

M. Duplessis. — Il s'agit ici d'une ressource naturelle qui appartient à la province. La ville de Hull et la province de Québec doivent se tenir ensemble, non pas contre qui que ce soit, mais pour l'intérêt de deux. Vous avez besoin de Québec pour obtenir une charte. Nous vous la donnons avec plaisir, mais il est juste de consacrer le principe que l'argent provenant des ressources naturelles soit placé dans les débetures du peuple de la province.

M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou.

M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou.

M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou.

M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou.

M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou.

M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou.

M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou.

M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou.

M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou.

M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou.

M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou.

M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou.

M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou.

M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou. M. Duplessis. — Il y a des rouges à Moscou.

LES ROLES SONT CHANGES. Colette Gaveau (Mme Malczynski) est ici photographiée lors d'un récépissé que donnait son mari, Witold Malczynski à Ottawa et auquel assistait le gouverneur général du Canada. Vendredi, le 11 avril à l'Auditorium du Plateau. Colette Gaveau donnera son premier récépissé à Montréal et son mari occupera probablement à la place que Colette Gaveau occupe sur cette photo.



La campagne de nettoyage

M. Camille Houde, maire de Montréal, a accepté la présidence d'honneur de la prochaine campagne de nettoyage. Elle est organisée cette année par le Young Men's Section du Montreal Board of Trade, en collaboration avec diverses autres associations, dont la Chambre de commerce des jeunes de Montréal. M. T. Taggart Smyth, président de la Ligue du progrès civique, sera vice-président honoraire de la campagne.

LETRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

La peine des petits boursiers

M. Emile Benoist, rédacteur du Devoir. Le plus bizarre de l'incident Messier aura été l'intervention de Guy Sylvestre comme écrivain à tout faire, mais le plus comique aura bien été la petite pleurnicherie transatlantique de nos petits boursiers parisiens. Voilà des petits enfants qui sont dans le "paradis"; évidemment que c'est à eux de savoir si le "paradis" est ou n'est pas un lieu amusant; et si on ne leur permet pas d'exprimer au moins le plaisir qu'ils y trouvent, ils pleurent, tout simplement.

C'est tout qu'ils font. Ils se mettent en rond tous ensemble, ils font quelques jeux, s'excitent entre eux au scandale, et pour bien montrer qu'ils savent et maintiennent ce que c'est que le paradis et qu'ils ne sont plus les pauvres niais de jadis aux bords du Saint-Laurent, ils font entendre un petit cri qui traverse les mers. "Comment, disent-ils, les esprits égarés de la province de Québec osent prétendre que ce n'est pas admirable et sublime cette poursuite d'une vache distillée par quelques taureaux du haut monde? Ah! nous sommes humiliés devant nos frères français, qui connaissent, eux, la beauté, nous sommes humiliés de pareille comichonnerie. Nous qui avons maintenu de l'esprit et de l'âme, nous sommes humiliés de leur ignorance. C'est leur mot, par devant nos compagnons d'intellectualité, d'être les fils de nos parents!"

Ils disent cela et ils font la courbette devant leurs frères français et ils se sentent déjà moins/honteux d'eux-mêmes et de leurs parents. Ils ne sont pas allés à Paris pour ne pas apprendre le bien et le mal. Ils sont allés se former, après quoi ils reviennent en France. Quant à se donner une formation, on se la donne toute entière et "large". La France n'a pas de quoi nourrir ses enfants, mais elle a de quoi continuer au monde la leçon d'une éthique où la conscience n'est pas trop à la gêne, et elle a les moyens d'enrober cette éthique dans une esthétique qui élimine du coup la question morale. Et tout est dit! C'est cela.

Jeunes avaient une belle occasion de se tenir debout, dans une attitude qui eût été tout aussi personnelle qu'un appel de principes. Ils se couchent, dociles, devant des systèmes moraux relâchés. Quel est leur caractère et quelle est leur philosophie? Les avons-nous envoyés là-bas, à haut prix, pour en faire des hommes meilleurs ou pour en faire des esthètes aux idées molles? Quand je les vois bouche bée, sous les vingt-cinq, devant "le français" (telle est leur expression de villageois entrant en ville pour la première fois), je me demande si nous ne devrions pas les faire revenir très tôt entre nos souches, en échange, par exemple, de M. de Messières. Qu'aurons-nous gagné s'ils nous reviennent plus tard tout imprégnés de la légèreté française et de l'impartialisme français?"

Gustave LAMARCHE, C.S.V., de l'Académie canadienne-française. Jolieite, le 22 mars 1947.

Lettre à M. de Hauteclouque

A Son Excellence le comte Jean de Hauteclouque, Ambassadeur de France au Canada, à Ottawa.

Vous ignorez peut-être une histoire, non très ancienne, de quelques Canadiens à l'égard de nombreux Français. C'était pendant la guerre 1914-1918. Deux hôpitaux militaires canadiens furent mis à la disposition du gouvernement français, pour soins aux blessés et malades de l'armée française.

Le personnel de nos deux formations sanitaires comprenait une cinquantaine de médecins, dentistes, pharmaciens, infirmiers, infirmières, ayant grade et soie d'officiers, environ cinq cents infirmiers ou ordonnances. Notre équipement, maintenu durant trois ans et plus, pouvait répondre aux besoins de quinze cents lits. Votre gouvernement nous adjoignait deux officiers questionnaires, préposés à la discipline et aux vivres des hospitalisés.

Nous en avons soigné des milliers, à Saint-Cloud, à Troyes, à Joinville-le-Pont, en d'autres hôpitaux de l'avant et de la zone parisienne. Aux graves épidémies d'influenza nous avons aussi traité de nombreux civils que nos confrères de France, en service aux armées, ne pouvaient secourir.

Tous nous étions heureux, Excellence, de pouvoir servir la France, en un temps très difficile de son existence. Ses glorieux soldats nous ont souvent rendu de touchants témoignages de reconnaissance. Leurs parents aussi nous remerciaient. C'était très agréable compensation à des sacrifices.

Dans la carrière diplomatique, on doit aussi tenir compte, j'imagine, des bons offices de pays amis. Trente ans ont passé, il est vrai, mais cette durée est plutôt microscopique dans la vie d'un peuple.

Vous ne nous devez rien, sans doute, en espèces sonnantes et frêles. Et notre bel hôpital de Joinville-le-Pont — offert à vos mutilés de guerre comme idéal centre chirurgical de récupération — avait été construit, aménagé, aux frais de la Croix-Rouge canadienne.

Nous croyons, cependant, Excellence, à certains égards en retour d'un dévouement à l'humanité. Nous les apportons de loin à notre ancienne mère-patrie. Il nous reste de la sensibilité française, ou quelque noblesse simplement humaine.

Bien mal traité après notre départ. Il devient lui-même un grand mutilé. Nous en avons souffert sans murmure. Mais cette question serait longue à traiter à fond.

Nous venons d'être plus vivement blessés, Excellence, quand vous avez oublié de respecter nos sentiments de moralité, de révérence pour nos chefs religieux, en l'affaire regrettable du film "Les Enfants de Paradis".

Il nous semblait que des exactions, non humiliantes, nous seraient primées. Vous semblez préférer, avec votre attaché culturel, en agir tout autrement. Vos représentations, même celles extérieures, nous ont paru peu glorieuses, paillardes d'une dignité biaisée.

La gazette artistique

Cinéma

SAINT-DENIS: "Mademoiselle Bonaparte", avec Edwige Feuillère et Raymond Rouleau, et "Nuits d'Arlette", avec Roger Pizaut et Hélène Perdrière.

CAPITOL: Hedy Lamarr dans "The Strange Woman", avec George Sanders et Louis Hayward.

PRINCESS: Wallace Beery dans "The Mighty McGurk", avec Stockwell, MacMahon, Arnold et Patrick. Et "The Falcon's Adventure".

IMPERIAL: "San Quentin", avec Lawrence Tierney, McLean et autres. Aussi "Beat the Band".

ORPHEUM: André Luguet, Josette Day et Alerme dans "Arlette et l'Amour", et "Nuits d'Arlette".

VILLERAY: Chicago Kid, avec Don Barry et Lynn Roberts. Aussi "Draht in my Fashion", avec Tom Drake et Donna Reed. Et "Thoroughbred", avec Tom Neal et Adole Mara.

VERDUN: Dawn Express, avec Michael Whalen et Anne Nagle. Aussi "Northwest Trail", en couleurs, avec Bob Steele et John Littel. Et "Auction Night".

MIDWAY: Live Wires, avec les Dead End Kids. Aussi "Weird Woman", avec Lon Chaney et Evelyn Ankers. Et "West of the Alamo" avec Jimmy Wakely.

PASSE-TEMPS: One Way to Love avec Marguerite Chapman et Chester Morris. Aussi "Song of Old Wyoming", en couleurs, avec Eddy Dean et Jennifer Holt. Et "Rendez-vous 2", avec William Gargan et Pat O'Moore.

CHATEAU: Pierre Blanchard dans "Le Bossu", et Orano Demazis dans "Le Mistral".

DOMINION: Tino Rossi dans "Le Gardien", et Simone Renant dans "Lettres d'Amour".

CAPITOL: Tant que je vivrai, avec Edwige Feuillère et George Guetary dans "Chansons d'Amour".

MAISONNEUVE: Fernand Gravy dans "Domino", et Pierre Fresnay dans "La main du diable".

AMHERST: L'incendie de Chicago avec Tyrone Power, Alice Faye et Don Ameche. Aussi "Waltz Time" avec Carol Raye et Peter Graves.

EMPIRE: Tomorrow is Forever. Aussi "The Return of Rusty".

NELSON: Golden Life, avec Bette Davis et Glenn Ford. Aussi "Club Havana", avec Margaret Lindsay et Tom Neal.

ORLEANS: Humphrey Bogart dans "High Sierra", avec Ida Lupino, Fred Astaire et Rita Hayworth dans "You'll Never Get Rich".

EMPIRE: "The Lamp Still Burns", avec Stewart Granger, Rosamund John. Aussi "The Forum Scene", de Julius Caesar; "Rhythm on Ice".

VERDUN: Tour for Talent, avec Alf Goulet, M.C. Auri Talent de Monte Cristo, avec Lenore Aubert et John Loder. Et "Madonna of the Seven Moons", avec Stewart Granger et Phyllis Calvert.

HOLLYWOOD: Anna and the King of Siam, avec Irene Dunne et Rex Harrison. Aussi "Bandit of Sherwood Forest", avec Cornel Wilde et Anita Louise.

STELLA: Florence est folle, avec André Luguet et Annie Ducaux. Aussi "Le ciel est à vous", avec Madeleine Renaud et Charles Vanel.

REX: Le franc jeu, avec Clarke Gable et Lana Turner. Aussi "Blonde Fever", avec Philip Dorn et Mary Astor.

LAVALL: Sentimental Journey, avec John Payne et Maureen O'Hara. Aussi "Buck Privates", avec Bud Abbott et Lou Costello.

PARK: The Return of Monte Cristo, avec Louis Hayward, Barbara Britton et George Macready. Aussi "Betty Co-Ed", avec Jean Porter et Jackie Moran.

5th AVENUE: No Leave, no Love, avec Van Johnson, Keenan Wyan et Pat Kirkwood. Aussi "Woman Who Came Back", avec John Loder et Nancy Kelly.

CENTURY: Stella Dallas, avec Barbara Stanwyck et John Boles. Aussi "Home Sweet Homicide", avec Randolph Scott et Lynn Bari.

Musique

ERMITAGE: Réceptif de Pierre Brabant, pianiste (8 avril).

HIS MAJESTY'S: L'Entrevue au Sérail, de Mozart, présenté par l'Opera Guild. (8 et 9 mai).

ÉGLISE NOTRE-DAME: La "Redemption" de Charles Gounod, par un chœur mixte de 150 voix. (21 avril).

MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent "Rêve de Valse" (10, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 19, 20, 22 avril).

RITZ-CARLTON: Le Quatuor Alouette, en récital (31 mars).

PLATEAU: Colette Gaveau, pianiste, en récital (11 avril).

PLATEAU: Concerts Symphoniques.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Horaires des spectacles. SAINT-DENIS: "Nuits d'Arlette", "The Secret Heart". PALACE: "The Secret Heart". CAPITOL: "STRANGE WOMAN". PRINCESS: "The Mighty McGurk". IMPERIAL: "San Quentin".



Mlle Juliette Huot interprète le rôle de Fifi, dans Rêve de Valse, aux Variétés Lyriques.

Barbara Ann Scott au Forum le 5 avril

Les Montréalais verront évoluer sur la glace la championne du patin, Mlle Barbara Ann Scott, d'Ottawa, lors du grand festival des Kinsmen, au Forum, le 5 avril prochain.

Mlle Scott démontrera son habileté sur le patin en interprétant un nouveau numéro de fantaisie de sa composition.

Participeront au programme également, les membres du Minto Skating Club, d'Ottawa, qui exécuteront plusieurs numéros intéressants y compris un ballet.

Conférences-concerts à Notre-Dame-de-Grâce

Jeudi, le 10 avril, le Cercle des conférences-concerts Notre-Dame de Grâce présentera Mgr Joseph Guérin, prédicateur du carême à Notre-Dame de Montréal, et M. Jacques Labrecque, ténor.

Le conférencier parlera de Vienne, carrefour du monde.

La conférence aura lieu à la salle de l'école Notre-Dame de Grâce, 5455 av. Notre-Dame de Grâce, coin Girouard, à 8 h. 30 p.m. Billets en vente à WA. 4856.

ROBERT OLIVER GALLERY: Peintures de Joseph Giunta.

MORENCY: J.-P. Pepin expose.

DOMINION GALLERY: Tableaux des maîtres anciens, croquis de J.-H. MacDonald et études récentes par A.-Y. Jackson.

Conférences-concert

Salle de l'école Notre-Dame de Grâce: conférence-concert: Mgr Joseph Guérin; "Vienne, carrefour du monde", Jacques Labrecque, ténor, en récital. Jeudi, 10 avril, 8 h. 30 p. m.

Pierre Brabant en récital

Voici quelques-unes des oeuvres que Pierre Brabant a inscrites au programme de son récital le 8 avril prochain à Montréal: Choral, Fantaisie de Bach, Clair de Lune, Ière Arabesque de Debussy, deux Polonaises de Chopin, Scherzo en si bémol mineur. De ses oeuvres nous entendrons: Camille laurentien, Berceuse, Ière Suite, Fantaisie, 3 Églogues, etc.

"Les Sept Paroles du Christ" à Notre-Dame

Dimanche, 30 mars, à 3 heures de l'après-midi, il y aura, à l'église N.-D.-de-Grâce, chant des Sept Paroles du Christ, de Théodore Dubois, par "Les Chanteurs de Notre-Dame". Les chœurs seront sous la direction de M. Guillaume Dupuy, maître de chapelle, et M. Benoît Poirier, organiste, sera aux claviers.

M. B. Gagnon, P.S.S., fera le commentaire de chacune des "Paroles".

"Hamlet" à Loyola

Lorsqu'un homme de sensibilité raffiné est placé devant la brutale réalité d'un meurtre; lorsque la victime est le père de cet homme et le meurtrier, son oncle; lorsque l'obligation de faire justice repose nettement sur les épaules de cet homme, alors, il devrait se produire quelque chose. Cela semble inévitable, direz-vous. Mais il se produit rien... Car cet homme est rempli de doute, il est abîmé par la corruption d'une cour royale, il cherche le sens de la destinée humaine... Car cet homme est Hamlet, prince de Danemark.

Hamlet, la puissante tragédie de Shakespeare, est le drame de l'indécision, de la faute d'omission, le drame d'une âme privée de paix. Dans un monde qui ne connaît pas le paix, la tragédie d'un homme sans paix doit avoir une signification immense.

On aura donc trois bonnes raisons d'aller voir jouer Hamlet par les élèves du collège Loyola, en leur salle académique, les 24, 25 et 26 avril; d'abord la grande valeur de la pièce de Shakespeare, ensuite son actualité, et enfin l'excellent formation spirituelle des interprètes, formation qui leur permet de comprendre l'âme d'Hamlet.

(Communiqué)

CINEMA DE PARIS

TROISIEME SEMAINE

NOËL-NOËL

dans

LE PÈRE TRANQUILLE

ST-DENIS

A L'AFFICHE

EDWIGE FEUILLÈRE

RAYMOND ROULEAU

Manzelle BONAPARTE

ROGER PIGAUT-HÉLÈNE PERDRIÈRE

NUITS D'ALERTE

PHILIPPE HERBERT avec SIMONE CEDRAN

Advertisement for Picobac cigarettes. Text: "ÊTES-VOUS DE CEUX QUI... 'Voudraient bien?' ON entend souvent dire: 'Je voudrais bien pouvoir fumer la pipe'... Picobac Tabac a Pipe Choisi entre Tous".

Les champions débutent par une victoire contre les Bruins

Le Canadien a eu un avantage marqué sur son adversaire -- Brimsek brille

Le Boston a compté le premier point hier, mais le Canadien a rapidement égalisé les chances — Blake, Peters et Quilty comptent — Maurice Richard a deux assistances — Point quelque peu chanceux du Boston — La deuxième période a été décousue et terne — Deuxième partie demain soir

(Par PIERRE LAPORTE)

Les grands stratèges qui avaient prédit une rapide victoire des Bruins de Boston dans les éliminatoires devront probablement changer d'idée. Hier soir, au moins, les Canadiens ont tout simplement continué, comme pendant la saison, à déclasser les Bruins. Ils se sont assurés une très claire victoire au compte de 3 à 1.

Les deux équipes ont joué pendant 12 minutes après le début de la partie. Ce fut un point quelque peu chanceux, mais il a tout de même produit l'effet d'une "douceur" de la foule. "Le club qui compte le premier point dans une partie éliminatoire, gagne la partie", disait un spectateur avec tristesse. Mais non, pas quand c'est le Canadien qui joue. Trois minutes à peine après ce premier point, compté par Smith, Toe Blake égalisa le compte sur des passes de Quilty et de Maurice Richard. Ce point compté, le Canadien a eu continuellement l'avantage du jeu et seule l'habileté de Brimsek a pu empêcher les joueurs d'Irvine de compter.

Pendant la première période, la mise en échec a été très dure. On avait nettement l'impression qu'il s'agissait d'une partie de première importance et que les joueurs de défenses de l'un et de l'autre club avaient reçu instruction de "ralentir" l'élan des joueurs d'avant adversaires. La joute était à peine commencée que K. Reardon prenait le chemin du pénitencier, après avoir houslé violemment un joueur du Boston, Bouchard. Harmon, Peter et Chamberlain ont joué en son absence. Ils ont si bien fait que Durnan n'a pas reçu un seul lancer pendant toute la punition. Peu après son retour, une mise au jeu a eu lieu près des filets du Canadien. La rondelle a roulé jusqu'à Durnan. Il a tenté de renvoyer dans le coin de la patinoire, mais son bâton a manqué l'objectif. Immédiatement Terry Reardon s'est précipité dessus. La passe à Smith, qui a compté. Ce fut un point surpris, compté avec un gros pourcentage de chance.

Ce fut en fait une des premières et un des derniers élan dangereux du Boston. Il s'est immédiatement replié sur la défensive, se contentant d'attendre les ouvertures. Mais aucun club de la ligue ne peut battre le Canadien à ce jeu, car il a trop de rapidité, trop de classe pour cela.

Ce qui devait arriver, arriva. Nos joueurs se sont rués à l'attaque des

Le Canadair a besoin d'une autre victoire

Ce soir, à l'Auditorium de Verdun, la quatrième partie d'une série de trois joutes de cinq met aux prises les finalistes de la Ligue Montréal, le House of Gold et le Canadair. Le Canadair mène par 2 parties à 1 sur les Tailleurs, et une autre victoire, ce soir, leur permettra de remporter le trophée Johnny Greco. Si le House of Gold gagne, les deux clubs seront sur un pied d'égalité et la cinquième et dernière partie se jouera vendredi soir à Verdun.

Les trois joutes ont fourni du jeu captivant à date, mais les gardiens de buts ont surtout été les héros des engagements. Pour les joueurs de la firme aéronautique, le jeune Gerry Coleman, qui mesure environ 5'5" a gardé des parties sensationnelles dans les filets du Canadair. Son adversaire, Vince Allary, a été à son tour une merveille d'agilité dans les filets des Tailleurs. Pour ces derniers, le gérant Rochon compte surtout sur Hodgkinson, Muncaster, Lacroix et Grandin sur les lignes d'attaque, ainsi que Snowden, MacFarlane et Griffith sur la défense.

Le gérant du Canadair offrira la même équipe ce soir qu'il a remporté deux triomphes sur ses adversaires. Hank Lone, McRoy, Marks, Thompson et Crevler joueront pour les aéronautes. Un fait intéressant à noter, c'est que les deux gardiens de buts sont deux anciens porte-couleurs du Catholic High School, dans les écoles anglaises catholiques.

La partie commence à 8 h. 15 et les clubs auront devant des assistances enthousiastes composées pour la plupart des confrères des diverses firmes représentées. Les amis de la ligue industrielle de Montréal sont invités à venir assister à cette joute importante qui ne manquera pas d'émotions.

Les Sénateurs sont déclassés par le Royal

Ottawa, 26. — Les Sénateurs d'Ottawa étaient gros favoris pour l'emporter hier sur le Royal dans la troisième partie de la série finale qui doit décider du championnat de la Ligue Senior de Québec mais les joueurs de Frank Carlin ont causé une véritable surprise lorsqu'ils l'emportèrent sur les protégés de Georges Boucher par égalité des chances dans cette série de quatre de sept.

Non seulement le Royal a déjoué les calculs du gérant McCaffrey et de ses joueurs en enregistrant trois buts et en complètement déclassé ses adversaires dans cette rencontre qui fut disputée à l'Auditorium puisque le club de la métropole a remporté les honneurs de la victoire par le compte de 8 à 1. Les deux équipes ont maintenant une victoire à leur crédit et une partie nulle.

Locas, un jeune de St-Jérôme, qui est à sa première saison dans la Ligue Senior, a été fort brillant à l'offensive en enregistrant trois buts et en obtenant une assistance. Cliff Malone, qui dans la première période s'est vu imposer une punition de 10 minutes pour mauvaise conduite, a également été en évidence dans le pointage avec une paire de buts, tandis que Gerry Plamondon, Floyd Curry et Bob Pépin ont déjoué Fraser une fois chacun. Un but de Jack Irvine a permis aux Sénateurs d'éviter un blanchissage.

Même s'il n'a enregistré aucun but, le vétéran Pete Morin a su se faire valoir à l'offensive en fournissant quatre assistances. La joute fut rude du commencement à la fin. Aucun but ne fut enregistré dans l'engagement initial, mais les Royaux prirent une forte avance de 4 à 1 à la fin de la seconde reprise. Dans la période finale ils enregistrèrent quatre autres buts pour s'assurer une victoire facile. Grâce à ce verdict, les Royaux ont ainsi égalisé les chances dans cette série de 4 de 7 pour le championnat du circuit Slater.

Alignement des équipes: ROYAL — But, McNeil; défenses, Galbraith et Harvey; centre, Campeau; ailes, Plamondon et Riopelle. Subs.: Hagerly, Malone, Curry, Locas, Pépin, Casavant, Morin, Laforce.

Harry Lumley sera remplacé par Ralph Almas

Toronto, 26. — C'est ce soir que sera inaugurée la série semi-finale entre les Leafs de Toronto et les Ailes Rouges de Détroit pour décider quel club devra participer à la finale de la Coupe Stanley contre le vainqueur de la série Canadien-Boston, inaugurée hier soir à Montréal et dont la première partie a été gagnée par le Canadien de Dick Irvine par le compte de 3 à 1. D'après les informations reçues, le club de Détroit serait privé des services du gardien de buts Harry Lumley qui s'est vu empêché de quitter Détroit hier à cause d'une assez grave indisposition. Lumley sera peut-être dans les filets de son club samedi soir lorsque sera disputée la deuxième partie dans la ville reine.

Pour la joute de ce soir, le gérant Jack Adams aurait l'intention d'avoir recours aux services du jeune cerbère Ralph Almas, qui a défendu les buts du club Indianapolis dans les séries de la Ligue Américaine au cours de la saison qui vient de prendre fin et qui a joué sa première partie dans la Ligue Nationale le dimanche soir dernier alors que le Détroit fut vaincu par le compte de 5 à 3 aux mains des Torontois.

Nous apprenons de source officieuse que George Hayes sera chargé de diriger la partie de ce soir entre les Leafs et le Détroit et avec King Clancy il aurait été choisi pour officier dans les séries de la Coupe Stanley. Les Leafs sont gros favoris pour gagner la joute d'ouverture ainsi que celle de samedi prochain car les protégés de Happy Day se sont affirmés supérieurs aux Ailes Rouges durant la saison et la plupart des connaisseurs sont d'opinion que les Torontois et le Canadien de Montréal seront les deux clubs à participer à la série qui décidera du championnat mondial du hockey professionnel.

L'E.S.S.S. bat Maisonneuve Dans la partie junior disputée samedi soir, le diminutif Baribeau aida considérablement, par son jeu agressif, l'E.S.S.S., à vaincre; il fut avec Lalour le meilleur compteur du club du frère Oscar; la défense Charbonneau et Maisonneuve fut très efficace; deux autres joueurs valent mention: Roland et Bédard. Les deux équipes se sont luttées durant toute la joute et ce n'est que dans la dernière minute du jeu que l'E.S.S.S. s'assura de la victoire.

La course au championnat de la Nationale

La saison 1946-47 de la course au championnat de la ligue Nationale de hockey a été vraiment extraordinaire! Il s'est agi de succès à nuls autres pareils tandis que les faits saillants ont été des plus nombreux dans l'histoire de 30 ans de la ligue.

Si l'on jette un regard en arrière dans le calendrier des 180 parties, on trouve les faits notables suivants: Quatrième conquête de suite du championnat de la ligue par les Canadiens de Montréal; Quatrième conquête de suite du trophée Vézina par Bill Durnan; obtention par Billy Taylor du Détroit de 7 assistances dans une partie, pour un nouveau record dans la ligue; établissement d'un nouveau record de points pour une carrière par Bill Cowley, le fameux joueur de centre du Boston; enregistrement de 5 buts dans une partie par Howie Meeker, recrue du Toronto.

Plusieurs faits remarquables sont à noter dans l'histoire de chaque club, au cours de la saison. Nous allons les rappeler en mentionnant les noms des clubs dans l'ordre dans lequel ils ont terminé la saison régulière. CANADIENS DE MONTREAL

Puissant club a conquis les honneurs du championnat de la ligue Nationale pour une quatrième fois consécutive. Le gardien Bill Durnan a mérité le trophée Vézina accordé au cerbère qui a pris part au plus grand nombre de parties pour son équipe et qui a été le moins souvent déjoué. Il s'agissait d'une quatrième conquête de suite du trophée pour Durnan, un exploit qui n'a jamais été accompli, auparavant, par un autre gardien de la N.H.L.

Maurice Richard, dynamique compteur à l'aile droite, a enregistré plus de buts que tout autre dans la ligue. Il a aussi logé la rondelle dans les filets 3 fois dans une même partie, à 4 occasions différentes, soit plus souvent que tout autre. La ligne d'avants de Richard, Toe Blake et Buddy O'Connor a obtenu 13 points à son crédit contre le Canadien l'emportant contre le Chicago, par 8 à 2, le 28 décembre.

MAPLE LEAFS DE TORONTO Le club Toronto a été le premier à atteindre le total de 100 buts. Ses joueurs ont compté le 101e point, le 2 janvier. Howie Meeker est devenu la première recrue dans l'histoire de la ligue Nationale à compter 5 buts dans une partie. Meeker a accompli son exploit le 8 janvier, alors que le Toronto vainquit le Chicago par 10 à 4. Meeker est aussi le seul joueur à avoir compté 5 fois dans une même partie cette saison. Le 21 mars, Meeker avait enregistré 25 buts pour établir un record moderne par un joueur à sa première saison.

Les Leafs ont été en tête du classement pendant presque toute la saison avec un club de joueurs à la moyenne d'âge la plus basse dans l'histoire de la ligue. Cette moyenne était de 24,1 ans.

BRUINS DE BOSTON Deux grands événements ont marqué la saison des Bruins et ils ont été même inscrits dans le livre de statistiques de la L.N.H. L'instructeur Dit Clapper a joué sa 20ème saison dans la ligue pour devenir le premier joueur avec un tel total. Il a été élu au Temple de la Renommée et il est devenu le premier joueur à être ainsi honoré.

Bill Cowley a été celui qui a abaisé l'ancien record de 572 points dans la Ligue Nationale. Le 21 mars, Cowley avait un total de 592 points dans les parties régulières et dans les séries de la coupe Stanley.

Le club Lachine l'emporte sur le Sherbrooke

Lachine, 26. — Les Rapides de Lachine ont causé une certaine surprise, hier soir, agréable surprise pour les partisans du club local, car les représentants de la Ville des Sports ont réussi à battre le Saint-François de Sherbrooke dans la quatrième partie de la série finale pour décider du championnat de la Ligue Provinciale, gagnant cette joute par le compte de 4 à 3. Les deux clubs sont maintenant sur un pied d'égalité avec chacun deux victoires à leur crédit.

Les Rapides de Lachine ont surpris leurs adversaires dans cette série car au cours de la saison régulière du circuit, contre les joueurs du gérant Lamarche avaient dû baisser pavillon devant le Sherbrooke plus d'une fois mais les joueurs du Lachine semblent être en excellente condition physique et ils espèrent pouvoir s'assurer les honneurs de la saison 1946-47.

Maher, Paulsen, Perron et Vinet ont enregistré les buts des Rapides tandis que McIntyre, H. Carnegie et Demers ont compté ceux des vaincus. Les vainqueurs ont enregistré un but dans la période initiale, deux dans la seconde reprise et un autre dans le dernier engagement. Après que Demers eut ouvert le pointage au début de la première période, Don Maher a égalé le compte à la douzième minute de jeu. McIntyre a redonné une avance d'un point au Sherbrooke au début de la deuxième reprise mais des buts enregistrés par Bernard Vinet et André Perron ont permis aux Rapides de prendre une avance de 3 à 2.

Herbie Carnegie a pris une passe de son frère, Osie, pour égaler le compte à la septième minute de jeu de la troisième période mais Sweede Paulsen a compté le point victorieux cinq minutes plus tard avec l'aide de Meronek et Perron.

Composition des équipes: SHERBROOKE — But, Barefoot; défenses, Goupille et Deneault; centre, H. Carnegie; ailes, O. Carnegie et McIntyre. Subs.: Bastien, Côté, Demers, Lauzon, Hayes, McDougall, Morehouse, Dion.

LACHINE — But, Leclerc; défenses, McCurry et Hamel; centre, Meronek; ailes, Paulsen et Fitzpatrick. Subs.: Laroche, Raymond, Maher, Costigan, Morin, Vinet, Perron, Ramsay, Broderick, Anderson. Arbitres: Mullins et Mallinson.

Première période 1—Sherbrooke: Demers . . . 4.21 2—Lachine: Maher . . . 12.22 (Costigan, McCurry) Pun.: Deneault, Paulsen, Goupil. Deuxième période 3—Sherbrooke: McIntyre . . . 6.30 (Demers) 4—Lachine: Vinet-Morin . . . 14.11 5—Lachine: Perron . . . 14.46 (Vinet, Morin) Pun.: Laroche, Morehouse, Perron. Troisième période 6—Sherbrooke: H. Carnegie . . . 7.30 (O. Carnegie) 7—Lachine: Paulsen . . . 12.35 (Meronek, Perron) Pun.: Lauzon (2), Vinet (2), Ramsay.

Dans les camps d'entraînement A Fort Laurier: Philadelphie (A) 011000110—4 13 2 Boston (N) . . . 000000003—3 5 2 Coleman, Fowler et Rosar; Cooper, Johnson et Camelli, Padgett. A Sebring: Louisville (AA) 130000000—4 13 3 Newark (LI) . . . 20001020x—5 8 0 Carter, McDermott et Auld; Robinson, Satterfield et Drescher, Heslet. A Los Angeles: Chicago (A) . . . 000000000—0 4 2 Chicago (N) . . . 00020020x—4 10 0 Grove, Caldwell et Tresh; Borowy, Lee et Scheffing. A Sarasota: St-Louis (N) . . . 010000000—1 8 0 Boston (A) 010000020—3 10 1 Burkhardt, McLeand, Staley et Garagiola, Wilber; Hughson, Johnson et McGah. A Clearwater: Cincinnati (N) . . . 031300101—9 9 0 Philadelphie (N) . . . 100000020—3 9 0 Vander Meer, Riddle, Hetki et Mueller; Judd, Donnelly, Koehler et Ferris. A St. Petersburg: Detroit (A) . . . 10000002—3 8 1 New-York (A) . . . 000000002—2 6 0 Trout et Swift; Chandler, Lyons et Houk. A Miami: Pittsburgh (N) . . . 000002030—5 12 2 St-Louis (A) . . . 00200013x—6 10 0 Singleton, Mulcahy et Sakeld; Potter, Fannin et Early.

La première au Pittsburgh Pittsburgh, 26. — Les Hornets de Pittsburgh, grâce au beau jeu défensif de leurs équipiers, ont pu gagner la première partie de la série semi-finale de la Ligue Américaine de hockey hier soir. Les locaux l'emportèrent sur leurs rivaux par le compte de 5 à 0.

Cette série est de deux de trois et le vainqueur sera appelé à rencontrer les Ours de Hershey qui ont éliminé les Barons de Cleveland hier soir, en gagnant quatre parties consécutives.

Composition des équipes: BUFFALO — But, Dion; défenses, Blake et Eddolls; centre, McFadden; ailes, Hickey et Lewis. Subs.: Field, McMahon, Portland, McKay, Murrick, Cooper, Pargeter, Agar, Brown, Mahaffy. PITTSBURGH — But, Bastien; défenses, Kemp et Backer; centre, Langelle; ailes, Bodnar et O'Flaherty. Subs.: Morris, Dickens, Wilson.

Le Mont-St-Louis est champion de l'Intercollegiale

Le Mont-Saint-Louis a pu s'assurer le championnat de la Ligue Intercollegiale, hier après-midi, à l'Arena de Lachine, lorsque l'équipe de l'institution de la rue Sherbrooke a triomphé du Jean-de-Brebeuf par le résultat de 5 à 2, pour gagner la série finale en deux joutes consécutives.

En relevant les résultats des dix dernières parties jouées par les nouveaux champions de la Ligue Intercollegiale, l'on s'aperçoit que depuis la dernière défaite, aux mains du Laval, le M.S.L. n'a subi aucun revers, y incluant six parties jouées dans les séries de détail, ce qui constitue un record.

En semi-finale, le Mont-Saint-Louis éliminait le Sainte-Marie par 6-4, 5-5 et 3-2. La série finale contre Brebeuf fut plus courte. Deux parties seulement furent jouées et gagnées par les champions de la rue Sherbrooke par 5-3 et 5-2.

Près de 1300 personnes assistèrent à cette partie mouvementée et incertaine jusqu'à la fin quant au résultat. Ce n'est que six minutes avant la fin que les M.S.L. firent cesser cette tension qui existait depuis le début de la troisième période, le résultat étant de 2-2. Guy Lapointe recut le disque de Cadieux, visa juste le coin du filet et fit allumer la lumière rouge. Brebeuf redoubla d'énergie et Bonneau put faire 4 ou 5 arrêts difficiles.

Il restait deux minutes quand Addison, flanqué de Quesnel et Payette, fit sautiller d'aise tous leurs supporters avec le 4ème point. Brebeuf fut démolé, ce qui permit un 5ème point porté au crédit de Grégoire. La sirène vint mettre fin à une des plus belles parties de la série. Parmi les spectateurs l'on remarqua: Dan Murray, président des arbitres de la ligue intercollegiale, Frank Currie, instructeur du Canadien junior, et Howie Morenz junior, un des as du Canadien jr.

Hamilton, Hill, Hiller, Taylor, Lemieux, Sloan, Benson. Sommaire: Première période 1—Pittsburgh: Hill-Benson . . . 18.10 2—Pittsburgh: Wilson-Benson 18.34 Pun.: Benson, Hickey. Deuxième période Aucun point. Aucune punition. Troisième période 3—Pittsburgh: Hamilton . . . 6.18 (Hiller, Langelle) 4—Pittsburgh: Wilson . . . 7.14 (Hill, Benson) 5—Pittsburgh: Sloan . . . 10.31 (Langelle, Lemieux) Pun.: McKay.

Cartes professionnelles ASSURANCE HORACE LABRECQUE COURTIER EN ASSURANCE Nous invitons les communautés religieuses à se réserver nos services particuliers. 441 St-François-Xavier. Montréal. Tél. MARquette 2581-2584

BREVETS D'INVENTION Manuel de l'Inventeur et formule de preuve de la validité d'une invention. 100 copies à \$1.00. ALBERT FOURNIER INSTRUCTEUR EN BREVETS D'INVENTION 954 ST-CATHERINE MONTREAL

BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE DESSINS DE FABRIQUE en tous pays MARION & MARION Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A. Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A. Barthélemi Massé, L.S.C., C.A. 761 ouest, rue St-Catherine MONTREAL

COMPTABLES Bélanger, Verner & Viger Comptables Publics — Vérificateurs 266 ouest, rue Saint-Jacques PL. 6843 Montréal

CARON & CARON Comptables agréés Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A. Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A. Barthélemi Massé, L.S.C., C.A. 761, rue St-Jacques MONTREAL

AVOCATS Trudeau, Beauregard & Beaulieu AVOCATS ET PROCUREURS Maurice Trudeau, C.R., Roger Beaulieu, Philippe Beauregard, J.-Alfred Ethier 204 ouest, Notre-Dame - LA. 1127

AVOCATS VANIER, C.R. GUY VANIER, C.R. ANATOLE VANIER, C.R. VANIER & VANIER AVOCATS 37 ouest, rue Saint-Jacques Tél. Harbour 2841

OPTOMETRISTES-OPTICIENS J.-A. MESSIER, O.P. OPTOMETRISTE Examen de la vue — Ajustement de verres de contact PHANEUF & MESSIER 1767 Saint-Denis — Montréal

EXAMEN DES YEUX Réparation de lunetterie Service postal LÉO-PAUL TROTTIER, O.D. OPTOMETRISTE ET OPTICIEN 1658 est. av. Mont-Royal - FR. 1658

PSYCHOLOGUE Claude Mailhot, D. Ps. Docteur en psychologie de l'Université de Montréal. Consultations sur demande 874 est, Sherbrooke - FA. 3676-WA. 2146

ASSURANCES Compagnie d'Assurance sur la Vie "La Saubegarde" MONTREAL NARCISSE DUCHARME, Président

Après la partie la coupe, emblème du championnat fut remise par le P. Brouillette, président de la ligue, au capitaine du M.S.L., Grégoire Boudard, en présence de tous les partisans qui avaient tenu à rester jusqu'au bout pour honorer leurs porte-couleurs. Un excellent lunch fut gracieusement apporté aux joueurs par Guy Martin, de la boulangerie Pain-Martin, et lui-même ancien porte-couleur du M.S.L.

De passage au Forum après la partie, les nouveaux champions furent félicités par M. Frank Selke, gérant général, et par Camille Desroches, publiciste du Forum, pour avoir remporté la victoire sur des rivaux tels que Brebeuf, Sainte-Marie, Laval, Notre-Dame, Saint-Laurent. Le Frère Urbain ne fut pas surpris de s'entendre proposer une partie amicale entre Canadien jr, champion de la ligue Junior, et le Mont-Saint-Louis, champion de la ligue Intercollegiale. L'on n'avait pas cette prestation au camp du Mont-Saint-Louis.

Sommaire de la partie: Première période 1. M.S.L. Grégoire. 2. M.S.L. Addison (sur passes de Quesnel et Payette) Deuxième période 3. Brebeuf, Laurendeau. 4. Brebeuf, Pépin (Blanchard) Troisième période 5. M.S.L. Lapointe (Cadieux). 6. M.S.L. Grégoire (Lapointe et Domingues) 7. M.S.L. Addison (Payette et Quesnel).

Cartes professionnelles ASSURANCE HORACE LABRECQUE COURTIER EN ASSURANCE Nous invitons les communautés religieuses à se réserver nos services particuliers. 441 St-François-Xavier. Montréal. Tél. MARquette 2581-2584

BREVETS D'INVENTION Manuel de l'Inventeur et formule de preuve de la validité d'une invention. 100 copies à \$1.00. ALBERT FOURNIER INSTRUCTEUR EN BREVETS D'INVENTION 954 ST-CATHERINE MONTREAL

BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE DESSINS DE FABRIQUE en tous pays MARION & MARION Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A. Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A. Barthélemi Massé, L.S.C., C.A. 761 ouest, rue St-Catherine MONTREAL

COMPTABLES Bélanger, Verner & Viger Comptables Publics — Vérificateurs 266 ouest, rue Saint-Jacques PL. 6843 Montréal

CARON & CARON Comptables agréés Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A. Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A. Barthélemi Massé, L.S.C., C.A. 761, rue St-Jacques MONTREAL

AVOCATS Trudeau, Beauregard & Beaulieu AVOCATS ET PROCUREURS Maurice Trudeau, C.R., Roger Beaulieu, Philippe Beauregard, J.-Alfred Ethier 204 ouest, Notre-Dame - LA. 1127

AVOCATS VANIER, C.R. GUY VANIER, C.R. ANATOLE VANIER, C.R. VANIER & VANIER AVOCATS 37 ouest, rue Saint-Jacques Tél. Harbour 2841

OPTOMETRISTES-OPTICIENS J.-A. MESSIER, O.P. OPTOMETRISTE Examen de la vue — Ajustement de verres de contact PHANEUF & MESSIER 1767 Saint-Denis — Montréal

EXAMEN DES YEUX Réparation de lunetterie Service postal LÉO-PAUL TROTTIER, O.D. OPTOMETRISTE ET OPTICIEN 1658 est. av. Mont-Royal - FR. 1658

PSYCHOLOGUE Claude Mailhot, D. Ps. Docteur en psychologie de l'Université de Montréal. Consultations sur demande 874 est, Sherbrooke - FA. 3676-WA. 2146

ASSURANCES Compagnie d'Assurance sur la Vie "La Saubegarde" MONTREAL NARCISSE DUCHARME, Président



Mercredi, 26 mars 1947

Programmes spéciaux
CBP, 4 h. 30 p.m. C'est le R. P. Albert...
CBP, 7 h. 45 p.m. Les Femmes de la chanson...

Table with 3 columns: CBF-690 kilocycles, CBF-690 kilocycles, CBF-690 kilocycles. Lists various radio programs and their times.

Jedi, 27 mars 1947

Table with 3 columns: CBF-690 kilocycles, CBF-690 kilocycles, CBF-690 kilocycles. Lists radio programs for the following day.

Débat sur le régime électoral de Verdun

Une Majorité du Conseil vote des félicitations à la Législature tandis que la minorité voulait adopter une motion de blâme

Depuis plusieurs années, la représentation spéciale dont jouissent les propriétaires de Verdun fait l'objet de débats souvent animés, et à diverses reprises le sujet a été porté devant la Législature. Le dernier bill de Verdun, qui est encore devant le Parlement provincial, a remis le sujet dans l'actualité. Par suite d'une décision antérieure de Québec, le débat avait été laissé aux électeurs et un référendum du 27 août 1945 avait décidé l'abolition de la représentation spéciale accordée aux propriétaires. Ces jours derniers, à Québec, le comité des lois privés a rétabli le double régime d'élections municipales, par lequel chaque quartier élira un représentant des propriétaires et un autre échevin représentant l'ensemble des contribuables. Comme ce changement n'avait pas été demandé par le conseil municipal, les délégués de la ville ont protesté; on a même dit que c'était une intervention antidémocratique puisque cela mettait de côté le référendum. Mais les partisans de la représentation des propriétaires répondent qu'il n'y a que dix pour cent des électeurs qui ont voté au référendum, de sorte que cela n'est pas concluant. Hier soir, à l'assemblée régulière du Conseil, l'échevin Cool, second par l'échevin Wilcox, a proposé une résolution pour protester contre la décision de Québec de faire élire quatre échevins par les propriétaires. L'échevin Gauthier, qui aux dernières élections était l'un des élus des propriétaires, a proposé en amendement que le Conseil vote de félicitations au Parlement provincial pour avoir donné dans Verdun une représentation juste et équitable aux propriétaires et locataires; M. Soulière a secondé M. Gauthier. Le maire Wilson a pris part au débat et a déclaré que de régime de représentation spéciale pour les propriétaires viole le principe: un homme, un vote. Il a dit que c'est un avocat qui n'est pas de Verdun qui a proposé le changement à Québec, et que cette mesure n'a pas été demandée par la ville ni par aucune organisation représentative des citoyens de Verdun; enfin il a invoqué contre le double régime électoral l'argument que les propriétaires ne paient pas les taxes, mais les percevoient des locataires, pour les verser à la ville. MM. Cool et Wilcox ont surtout insisté sur le fait que la décision de Québec mettait de côté le référendum. M. Cool a demandé pourquoi les échevins qui préconisent le retour au double régime électoral ne l'ont pas proposé au Conseil. M. Gauthier a répondu que dans un conseil où il y a un groupe de quatre contre un groupe de cinq sur ce sujet, il n'était pas possible de présenter cette proposition avec des chances de succès; comme le maire élu par tous les contribuables, ainsi que quatre échevins, cela donnait la majorité et le groupe élu par les propriétaires ne pouvait pas faire réussir son point de vue. M. Gauthier a aussi invoqué le fait que sous le régime de la double représentation, la ville avait payé près de \$3 millions sur une dette qui était de \$10 millions. Lorsque le vote a été pris l'amendement l'a emporté, parce que la mort récente de l'échevin Quinn, élu par tous les contribuables, modifiait la majorité normale. MM. Gauthier, Poirier, Soulière et Hébert ont voté pour les félicitations au parlement provincial, tandis que MM. Cool, Wilcox et Brown votaient contre. Si M. Quinn avait été élu, le vote aurait donné le blâme, et le maire aurait donné le vote prépondérant du côté du blâme. En annonçant le résultat du vote hier soir, M. Wilson a ajouté: je regrette de ne pouvoir pas voter. Les électeurs du quartier No. 3, siège no. 2, sont appelés à élire un nouvel échevin le mois prochain, en remplacement de M. Quinn. La mise en nomination aura lieu le 5 avril, et le vote, le 16 avril. Entre autres questions discutées au cours de la réunion, le Conseil a accepté, sur demande de M. Poirier, de discuter en comité général la question d'obtenir à Verdun un magasin de la Commission des liquides; le Conseil a aussi accepté la démission de M. L.-J. Grondin, comptable en chef de la ville, et a décidé de lui payer son salaire jusqu'au 30 juin.

A Québec L'utilisation du bois coupé sur les terres de la couronne

Il doit être entièrement ouvert dans la province — La restriction de l'article 2 — Craintes des libéraux — Porte fermée et porte entrouverte — Le bois des seigneuries — Réserves formulées par MM. Laurendeau et Chalouit

Québec, 26 (De notre envoyé spécial). L'Assemblée législative a commencé de discuter hier après-midi le Bill Duplessis relatif à l'utilisation du bois coupé sur les terres de la Couronne. Les libéraux s'opposent à la mesure. Ils craignent qu'elle ne renferme un instrument politique dangereux aux mains des organisateurs de l'Union nationale. Le but du projet de loi est la conservation de la forêt québécoise et d'en faire bénéficier le plus possible la population de la province, sans dommage pour qui que ce soit. Le bill 24 pose comme principe que tout bois coupé sur les terres de la Couronne en vertu d'un permis de coupe doit être entièrement ouvert dans la province, mais l'article 2 autorise le gouvernement à déroger à ce principe lorsqu'il se présentera des conditions industrielles, commerciales ou économiques particulières. Cette dernière disposition inquiète particulièrement MM. André Laurendeau et René Chalouit. M. Duplessis En présentant son projet de loi, M. Duplessis explique qu'il s'agit de répondre à un besoin du projet pour lui assurer à la province des bénéfices plus considérables de l'exploitation de ses ressources forestières. Après avoir parlé du rôle de la forêt, au point de vue de la régularité des cours d'eau, du climat, de la fertilité du sol, de la chasse et de la pêche, le premier ministre souligne que les forêts donnent du travail à des milliers de personnes. Depuis la coupe du bois, jusqu'à l'usine des produits ouvrés, des millions sont payés en salaires. De plus, nos exportations contribuent dans une large mesure à la stabilisation de la monnaie canadienne. Dans Québec, poursuit M. Duplessis nous ne retirons pas des forêts les bénéfices que nous devrions en recevoir. Une proportion considérable de bois à l'état brut est exportée. L'heure est arrivée de prendre les mesures nécessaires pour donner à la province le plein rendement de ses ressources forestières. Il ne s'agit pas de poser des actes de nature à paralyser la collaboration entre les provinces-sœurs ou le pays voisin, mais simplement d'adopter une politique définie qui ne nuise pas à cette collaboration essentielle. Le premier ministre note que de 1941 à 1943, environ 600,000 cordes de bois ont été exportées dans les Maritimes. Une partie de ce bois est allé dans le Maine et en Ontario. Aux Etats-Unis, nos exportations de bois se chiffrent à 1,800,000 cordes par année. Cela fait perdre à nos ouvriers des millions en salaires, enlève du travail à des milliers de nos citoyens et contribue à alimenter leur crédit aux Etats-Unis. Il faut, ajoute M. Duplessis, des mesures appropriées. Nous ne voulons pas tirer toute la couverture de notre côté, mais nous ne voulons pas geler, non plus, pendant que toute la couverture est de l'autre bord. Nous voulons cherner des renseignements complets et nous prendrons ensuite la ligne de conduite qui s'impose. Le premier ministre déclare que plusieurs magnats de l'industrie forestière ne se soucient pas de leurs devoirs envers la forêt et envers la société. Ils n'hésitent pas à changer de production, s'ils voient un bénéfice à faire. Nous voulons savoir, dit M. Duplessis, ce que manufacturent les moulins et quelle est la capacité de chaque moulin. Par ailleurs, nous connaissons la capacité des forêts et nous verrons à faire cesser les abus. Le chef du gouvernement souligne également le fait qu'il veut empêcher la perte du bois, dans une proportion de vingt pour cent, surtout à une époque où l'on a découvert de nouveaux moyens d'utiliser le bois, pour la soie artificielle, le contre-plaqué, etc. Nous allons procéder graduellement, dit-il, conformément au principe que charité bien ordonnée commence par soi-même. Nous voulons assurer la mise en valeur de la forêt, pour le bénéfice du Québec et des autres provinces aussi, sans sabotage, sans chauvinisme et de façon à assurer la permanence de nos richesses. M. S. Dansereau Le député libéral d'Argenteuil est favorable au principe de la loi, mais y voit de sérieux dangers d'abus. Il craint pour les scieries et les exploitations secondaires. Je m'opposerais, dit-il, à la clause qui exige un permis pour l'exportation. En face de chez nous, du côté ontarien, il y a un moulin qui s'alimente dans la province de Québec. J'espère qu'on ne poussera pas la loi aussi loin pour qu'elle devienne un abus de pouvoir. L'esprit de la loi est bon, mais je crains qu'on expose certaines personnes à commettre des abus. M. Dumoulin Le député libéral de Montmorency se demande si le projet de loi comporte bien les mesures appropriées dont a parlé le premier ministre. Il soutient qu'en vertu des chapitres 93 et 95 le ministre des terres et forêts possède des pouvoirs très étendus pour exercer un contrôle. Tout le monde est en faveur du bois ouvré dans la province, mais va-t-on forcer les mar-

tion de routes forestières plus nombruses. M. Mathewson Le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce prétend que le gouvernement s'apprête à prendre le contrôle de toute l'industrie forestière. Dans le préambule, dit-il, il mentionne qu'il y a lieu de prévenir les dangers de la surproduction et de la surcapitalisation. De quelle façon va-t-il prévenir la surproduction et la surcapitalisation? Le salaire minimum Au début de la séance, la Chambre avait adopté sur division la loi modifiant la loi du salaire minimum. L'article 7 est cependant retiré, à la suggestion du conseil supérieur du travail. Au cours de la discussion, M. Antonio Barrette révèle que dans la province de Québec, au cours des années 1945 et 1946, les salaires ont été augmentés pour un total de \$60,000,000.

CARTES D'AFFAIRES CINEMATOPHIE FILMS et projecteurs à vendre ou à louer. AMATEURS DE CINEMA A LOUER La plus grande librairie de films 8-16 mm. silencieux avec un choix des plus complets. Agence des projecteurs HOLMES 16-35 mm. sonores. ACCESSOIRES DE CINEMAS LYRIC WILFRID PICARD, prop. 6981 Christophe-Colomb CRP. 5130

DACTYLOGRAPHES Réparations, location, ventes de dactylographes. Machines à écrire, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau. Canada Dactylographe Engr. 44 ouest, rue St-Jacques. Montréal. Tél. H.A.R.our 8968. R.T. Armand

ENCADREURS WISINTAINER & FILS 908 BOULEVARD ST-LAURENT LES ENCADREURS MANUFACTURIERS Moulures — Cadres — Miroirs Réparations de cadres et miroirs. Lanc. 2244

LAITERIE ROSEMONT Laiterie canadienne-française A. Patenaude, propriétaire

REMBOURREURS-MATELASSIERS BOYER LIMITE Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande. 3888 Henri-Julien PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES Réparations électriques sur automobiles. Service, vente et réparations de moteurs, génératrices, transformateurs, radios. 4350 PAINTEAU A.M. 2141 Geo. DAIGNEAULT, Ltée

SALLE A MANGER HOTEL PLAZA Cuisine recherchée Vin et Bière Alex. JULIEN propriétaire 446 Place Jacques-Cartier MA. 9331

Evocation de Junipero Serra Fondateur de la Californie par le R. P. Maximilien Piette, O.F.M. La présente étude est une oeuvre de pure critique historique, objective, honnête. Ecrite en un style humaniste, clair, harmonieux et bref, elle se lit comme une épopée poignante. Elle charmera tous ceux qui aiment les missions, la Californie, l'histoire et la vérité. Volume de 448 pages. Sept hors-texte. Au comptoir: \$2.50 Par la poste: \$2.65 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Le procès Boyer

Motion de la défense rejetée Me Lucien Gendron, c.r., demande que les dépositions de Boyer devant la Commission royale d'enquête ne soient pas admises au dossier — Refus du tribunal

Le jury, hier, au procès de Raymond Boyer, accusé de conspiration dans l'affaire d'espionnage au Canada, a dû se retirer lorsque Me Gendron, c.r., avocat de la défense avec Me Mark Drouin, c.r., de Québec, s'est objecté à la production de certaines dépositions de Boyer, l'autonomie de la Commission royale d'enquête sur l'espionnage. Le président du tribunal, le juge Wilfrid Lazare, a ordonné aux jurés de se retirer lorsque Me Gendron a logé son objection au moment où M. William Kenneth Campbell, secrétaire privé du juge en chef de la Cour suprême du Canada qui avait agi comme secrétaire pour la Commission Royale d'enquête, était à témoigner pour le compte de la Couronne. Me Campbell avait produit des copies d'or-

Echec probable de la rébellion, au Paraguay

Rio-de-Janeiro, 26 (A.P.) — La situation ne semble guère s'éclaircir dans le Paraguay en rébellion contre le régime de Stroessner, et du quartier général des insurgés, à Concepcion, arrivent en même temps des communiqués annonçant la prochaine victoire finale de chacune des deux parties. Des correspondants brésiliens à Concepcion rapportent hier soir que les chefs rebelles ont demandé la reddition sans conditions des forces dévouées au président Higinio Morinigo. Les révoltes se vantent de ce que "Morinigo est perdu". De son côté, le président de l'Etat affirme que les insurgés ont failli dans leur tentative de renversement de son gouvernement, et qu'ils cherchent maintenant à négocier une paix. Il ajoute qu'il s'oppose à ces négociations avec les communistes et leurs alliés.

Programmes spéciaux

CBP, 9 h. p.m. J. J. Gagnier, qui dirigera l'émission de Me Chanson, jeudi, à 9 h. 30 p.m. Ce programme trois pièces d'Alfred Laliberté, pour orchestre. Ce sont: Pensées tendres, de la Suite Feuilles d'album; Chant d'été et Danse Soirée. Comme on le sait, Alfred Laliberté a écrit plusieurs oeuvres, entre autres, Soeur Béatrice, Jeanne Desjardins, approuvé, à Louis Bourdon, baryton, prendront part à ce concert et chanteront des airs de Duparc, de Grieg, de César Franck. Direction artistique: Georges Dufresne. CBP, 10 h. 30 p.m. A l'occasion du centième anniversaire de Thomas Edison, Radio-Canada transmettra, jeudi, un sketch consacré à l'inventeur. Le rôle-titre a été confié à Jean-Pierre Masson qui sera entouré d'une troupe de choix. Le nombre des inventions d'Edison ne se compte pas. Il faudrait signaler le phonographe, la lampe à incandescence, le perfectionné de nombreux appareils électriques. Il a quitté l'école à l'âge de treize ans, devint chasseur pour le chemin de fer, fonda un journal, le Weekly Herald, puis il étudia et devint ingénieur et chef d'usine. C'est dans le monde des inventeurs une figure populaire; c'est l'un de ceux qui orientèrent sans cesse l'industrie vers de nouveaux perfectionnements. CBP, 10 h. 15 p.m. M. Gérard Morisset, de la Société Royale, poursuivra ses études à Radio-Canada, sur nos artisans les plus connus, passionnés de leur métier. Le 3 avril, il parlera de Gilles Boivin. Le 10 avril, son sujet sera: Jean Bédard et son fils Pierre-Florent. Sa cause de la 17 avril sera consacrée à Jacques Pagé dit Quercy.

ME PAUL MASSE Candidat indépendant Autonomiste et anticommuniste CAUSERIES RADIOPHONIQUES CE SOIR CHLP 8 h. 30 à 8 h. 45 Archambault Désy, maire, président de la Ligue anticommuniste. JEUDI SOIR (27 mars) CKAC 7 h. 15 à 7 h. 30 Paul Bouchard de Québec. CHLP 8 h. à 8 h. 15 Albert Côté, chef ouvrier. 9 h. à 9 h. 15 Emile Benoist, rédacteur du "Devoir". VENDREDI SOIR (28 mars) CHLP 8 h. 30 à 8 h. 45 Paul Massé en plusieurs langues étrangères. CKAC 9 h. 45 à 10 h. 10 h. 45 à 11 h. 45 Jean-Louis Dorais Me Paul Massé

AVANT de composer... ATTENDEZ que le signal sonore se fasse entendre HUM-M-M-M-M-M-M

LE NOUVEAU MEURTRIER Détruit la vermine de toutes sortes. Spécialité: poison à rats. Le loi, le fait sécher, ne laisse aucune trace. OUVRAGE FAIT PAR EXPERT Produits avec D.D.T. vendus à notre laboratoire GROS ou DETAIL. 4166 ST-DENIS MA. 2597

DANS CARTIER

“Deux objets en vue: abattre le communisme et rejeter le parti libéral” (Me Paul Massé)

“Les Canadiens français sont systématiquement éliminés de l'administration fédérale”, déclare le candidat autonomiste et anticommuniste — La politique coloniale du gouvernement King — L'autonomie provinciale — M. Paul Bouchard prononce un vigoureux plaidoyer en faveur de l'indépendance du Canada

Par Guy Lemay

Une grande assemblée avait lieu hier soir en la salle de l'Assistance publique, en faveur de Me Paul Massé, candidat autonomiste et anticommuniste dans l'élection complémentaire du comté de Cartier.

Plusieurs orateurs ont pris la parole. Me Massé a accusé les libéraux de manquer de sincérité dans la présente lutte. Il a dénoncé le gouvernement libéral d'Ottawa, dirigé, selon lui, par un petit groupe d'impérialistes qui se préoccupent plus du bien-être de l'Angleterre que du bien-être du Canada.

Me Paul Bouchard a prononcé un vigoureux plaidoyer en faveur de l'indépendance du Canada. M. Bouchard a dit qu'on nous traite actuellement comme une puissance mineure, comme une colonie. Il a rejeté la faute sur les gouvernements d'Ottawa qui ont voulu que le Canada fasse la guerre comme une colonie, à la solde de l'Angleterre.

Me Paul Massé a déclaré au début de son discours qu'il n'y avait pas de groupes majoritaires au Canada. Un compte en effet 29 pour cent de Britanniques, 9 pour cent d'Irlandais, 8 pour cent d'Écossais, 33 pour cent de Canadiens français et 21 pour cent de Néo-Canadiens.

Me Paul Massé a déclaré au début de son discours qu'il n'y avait pas de groupes majoritaires au Canada. Un compte en effet 29 pour cent de Britanniques, 9 pour cent d'Irlandais, 8 pour cent d'Écossais, 33 pour cent de Canadiens français et 21 pour cent de Néo-Canadiens.

Me Paul Massé a déclaré au début de son discours qu'il n'y avait pas de groupes majoritaires au Canada. Un compte en effet 29 pour cent de Britanniques, 9 pour cent d'Irlandais, 8 pour cent d'Écossais, 33 pour cent de Canadiens français et 21 pour cent de Néo-Canadiens.

libéraux de manquer de sincérité en voulant faire la lutte au communisme. C'est eux, dit-il, qui de 1935 à 1939, en refusant du travail aux populations dans la misère, ont favorisé le communisme et lui ont permis de se développer.

Me Massé a dit que dans l'élection présente, il y a deux objets en vue: abattre le communisme, dont l'idéologie est inacceptable pour les Canadiens, et rejeter le parti libéral, car avec ce parti, dit-il, c'est l'état de colonie pour le Canada; c'est l'abolition de toute influence pour les Canadiens français et les Néo-Canadiens dans l'administration fédérale.

Me Massé a dit que dans l'élection présente, il y a deux objets en vue: abattre le communisme, dont l'idéologie est inacceptable pour les Canadiens, et rejeter le parti libéral, car avec ce parti, dit-il, c'est l'état de colonie pour le Canada; c'est l'abolition de toute influence pour les Canadiens français et les Néo-Canadiens dans l'administration fédérale.

Me Massé a dit que dans l'élection présente, il y a deux objets en vue: abattre le communisme, dont l'idéologie est inacceptable pour les Canadiens, et rejeter le parti libéral, car avec ce parti, dit-il, c'est l'état de colonie pour le Canada; c'est l'abolition de toute influence pour les Canadiens français et les Néo-Canadiens dans l'administration fédérale.

Me Paul Bouchard a prononcé un vigoureux plaidoyer en faveur de l'indépendance du Canada. Le même parti libéral qui avait déclaré qu'il n'aurait pas de participation à la guerre, a dit M. Bouchard, nous a lancés dans une guerre désastreuse.

Me Paul Bouchard a prononcé un vigoureux plaidoyer en faveur de l'indépendance du Canada. Le même parti libéral qui avait déclaré qu'il n'aurait pas de participation à la guerre, a dit M. Bouchard, nous a lancés dans une guerre désastreuse.

Le Canada: puissance américaine

Si le Canada avait été indépendant, continue M. Bouchard, il aurait déclaré la guerre en même temps que les États-Unis, car après trois siècles d'existence, nous ne sommes plus des Européens mais des Américains. De 1939 à la déclaration de la guerre des Amériques en 1941, dit l'orateur, les républiques américaines ont participé à la guerre, mais on sait quelle a été cette participation. Les États-Unis sont assez puissants pour faire leurs guerres eux-mêmes, sans avoir besoin de demander des cadeaux.

M. Bouchard a nié que les États-Unis soient une menace pour la sécurité du Canada et il a dit aussi ne pas croire à l'annexion du Canada aux États-Unis.

Nous avons participé à la guerre à la solde d'un empire européen, dit M. Bouchard, et au lieu d'être payés pour nos sacrifices, on nous a pressurés et aujourd'hui on nous marchandé notre place dans le monde. Nous sommes obligés de nous retirer des marchés mondiaux pour ne pas nuire à la métropole.

Notre commerce extérieur

On nous dit que nous avons un commerce extérieur, continue l'orateur. Nous faisons certainement des affaires d'or avec l'Angleterre en lui vendant notre blé à \$1.50 le boisseau, alors que le prix mondial du blé est de \$2.84.

L'orateur dit que les pays étrangers ne sont pas tous convaincus de notre liberté. L'opinion générale, dit M. Bouchard, est que le Canada est un pays qui ne s'appartient pas. Comment voulez-vous qu'on pense autrement, ajoute-t-il, lorsque le Canada fait des cadeaux de milliards à l'Angleterre, lorsqu'à nos ambassades à l'étranger, l'Union Jack flotte sur les toits, lorsque notre marine, dans ses tournées de bonne entente arbore un drapeau étranger.

Courant de canadianisme

L'orateur souligne qu'il existe cependant au Canada un courant consolateur de canadianisme. Les Canadiens ont pris conscience de la grandeur et de la force du Canada. M. Bouchard cite comme preuve à l'appui, le référendum tenu dans l'armée canadienne, alors que la grande majorité de nos militaires ont voté en faveur d'un drapeau canadien distinctif, sans aucun emblème étranger.

L'autonomie provinciale

Cette attitude de M. King sur la guerre, sur le drapeau, sur le communisme, est la même au sujet de l'autonomie provinciale, dit encore M. Bouchard. Le premier ministre libéral offre à la province de Québec 863 millions de dollars pour la cession des droits de taxation qui lui rapportent \$252 millions. L'autonomie provinciale, dit l'orateur, est la seule garantie de notre survie, notre seule garantie que nous serons maîtres chez nous.

une guerre désastreuse d'où nous n'avons rien retiré. Il a accusé ce même parti d'avoir favorisé l'écllosion et la diffusion du communisme au pays. Il a rappelé que lorsque la Russie était en guerre aux côtés de l'Allemagne, le parti communiste avait été mis hors la loi au pays, et les chefs emprisonnés, mais lorsque la Russie s'est rangée du côté des Alliés, ces mêmes chefs communistes ont été remis en liberté. On leur a même confié des postes de commande importants.

M. Girard a aussi dénoncé les récentes déclarations des ministres fédéraux, particulièrement de M. Mitchell qui a demandé aux unions ouvrières de se défaire des communistes. Il y a peut-être des communistes dans les unions ouvrières, dit M. Girard, mais pas en aussi grand nombre qu'on veut le faire croire. Il est tout de même curieux, a-t-il ajouté, que dans le rapport d'espionnage et parmi les personnes accusées et trouvées coupables d'espionnage au pays, on ne remarque aucun ouvrier. Ce sont tous, pour la plupart, des personnes qui étaient au service du gouvernement fédéral ou qui occupaient des postes importants dans les armées canadiennes.

M. Wilfrid Gaudette a dénoncé le contrôle des prix, l'impôt sur le revenu et la politique extérieure du parti libéral. Pendant six années, a-t-il dit, le gouvernement libéral a demandé aux Canadiens de faire des sacrifices pour gagner la guerre. Maintenant que cette guerre est terminée, dit-il, on ne veut pas entendre notre voix aux traités de paix.

M. Gaudette a protesté contre les paroles qu'aurait prononcées M. Adélard Godbout, chef du parti libéral. Pendant six années, a-t-il dit, le gouvernement libéral a demandé aux Canadiens de faire des sacrifices pour gagner la guerre. Maintenant que cette guerre est terminée, dit-il, on ne veut pas entendre notre voix aux traités de paix.

Grève d'étudiants à Toronto

lis protestent contre le renvoi du principal du collège de Malvern Toronto, 26 (C.P.) — Environ 90 pour cent des étudiants du collège Malvern, de Toronto, qui compte quelque 1,500 élèves, se sont mis en grève lundi, pour protester contre le renvoi de leur principal, M. Lorn Clarke, qui était au service de cette institution depuis trente ans.

M. Stan Boyd, président du club sportif de garçons du collège, a demandé aux grévistes de ne pas considérer la grève comme un congé, mais de rentrer chez eux et d'étudier. Il a déclaré que le comité de grève des étudiants enverrait une lettre au Bureau d'administration du collège, demandant que le principal soit entendu publiquement pour la défense de son point de vue.

M. Isobel Ross, présidente du Bureau, a déclaré de son côté que les administrateurs se réuniraient de nouveau jeudi prochain, pour en arriver à une décision au sujet de la grève et au sujet de la démission de M. Clarke. Elle a dit que ce dernier demeurerait en fonctions en attendant.

Le Dr C. C. Goldring, directeur du Conseil de l'Instruction publique de Toronto, a dit qu'on oublierait tout si les élèves retournaient en classe, mais qu'on agirait immédiatement dans le cas contraire. Le principal, M. Clarke, bien qu'apprécié beaucoup par l'apprentissage des étudiants, a tout cependant qu'ils commettent une erreur. “Je suis tout de même fier, dit-il, de la façon adulte dont ils ont mené leur affaire.”

Feu de Dr P. Legendre

Québec, 26 (D.N.C.) — Le Dr Louis-Philippe Legendre, médecin en chef du comité de Lotbinière, est décédé lundi après-midi à Ste-Croix où il avait passé la plus grande partie de sa vie. Il était âgé de 81 ans. Né à Ste-Croix en 1866, après de brillantes études au Séminaire de Québec et à l'Université Laval, il fut reçu médecin en 1889. Il pratiqua son art jusqu'en 1910, date à laquelle il fut nommé registraire conjoint avec M. J.-A. Auger, poste qu'il occupa jusqu'en 1946. Maire de son village, le Dr Legendre s'occupa activement du développement de sa paroisse.

M. Philippe Girard M. Girard s'en est pris au parti libéral après avoir promis pendant 25 années qu'il ne déclarerait jamais la guerre, a jeté le pays dans

Advertisement for Dupuis Frères clothing store. Features a man in a suit and hat. Text includes: AU SOUS-SOL D'ECONOMIES, Messieurs venez vous habiller pour Pâques, COMPLETS 3 PIECES, PALETOTS PRINTANIER, IMPERMEABLES, PANTALONS. Dupuis Frères, Raymond Dupuis, président, A.-J. Dugal, v.-p. et gér. gén.

Aux Etats-Unis; en U.R.S.S.

Les Américains veulent se mettre au travail — Recherches fébriles de Moscou Lake Success, N.-Y., 26 (A.P.) — On a appris hier de source digne de foi que la délégation américaine à la Commission de l'énergie atomique des Nations Unies voudrait que l'on se mette immédiatement au travail de rédaction du traité international de contrôle de l'énergie nucléaire.

On reconnaît de façon générale que tout ne se passera pas nécessairement dans l'harmonie, mais on a bon espoir d'en venir à une solution acceptable. De toute façon les Américains veulent se mettre à la besogne sans plus de délai. Voilà un an, disent-ils, que les Nations Unies ont commencé leur travail aux Etats-Unis; il est temps que l'on en vienne à une entente.

Neustadt, Allemagne, 26 (A.P.) — Un savant allemand, qui affirme s'être “évadé” dernièrement d'un laboratoire du gouvernement soviétique, à Moscou, a déclaré hier que les Russes sont sur le point de découvrir le secret atomique.

Sourds

Le NOUVEAU et Ultra-Mince APPAREIL ACOUSTIQUE PARAVOX LE VOICI — l'appareil le plus mince et léger que vous attendiez! D'usage facile, il se porte aussi facilement que n'importe quel bijou. Plus court et plus léger que n'importe quel autre. Pas de bruit causé par l'air ou le fil. Essayez-le. Vous en serez enchanté. Service ultra-rapide si nécessaire. DEMONSTRATIONS GRATUITES ET A DOMICILE SI DESIRÉES. GILBERT JOBIN SPECIALISTE 3610 DUROCHER (Suite 11 — près de Prince-Arthur O.) LA. 5975 UN SEUL BUREAU A MONTREAL.

Une autre protestation contre M. Popovitch

On nous communique copie de cette lettre: A l'hon. M. St-Laurent, ministre des Affaires extérieures du Canada, Edifice du Parlement d'Ottawa, Ont. Attendez que le journal The Standard, dans son édition du 8 mars 1947, publie une entrevue du nouveau consul général de Yougoslavie, à Montréal; Attendez que les propos tenus par ce consul sont libellés et diffamatoires à l'endroit de l'Eglise catholique et de son chef, le Souverain Pontife; Attendez que tous les citoyens canadiens, qui appartiennent à la religion catholique, sont profondément blessés par les paroles de ce consul; Attendez que la conduite de ce consul est contraire à tous les usages diplomatiques; Les membres du Comité diocésain de la Ligue Indépendante catholique Féminine, réunis en assemblée régulière le 20 mars 1947, protestent avec véhémence contre les déclarations injurieuses et menaçantes du consul général de Yougoslavie de Montréal et ils prient l'honorable ministre des Affaires extérieures du Canada de prendre les mesures appropriées pour assurer le respect qui est dû à tous les citoyens canadiens. Madame Albany PHILIE, présidente diocésaine. Le 21 mars 1947.

Le bill de Bourlamaque rejeté

Québec, 26 (D.N.C.) — Le comité des bills privés a adopté hier midi, sans discussion, le projet de loi constituant en corporation le petit séminaire de St-Georges de Beauce. Me Paul Baillargeon représentait les pétitionnaires. Par contre, le même comité a rejeté le projet de loi modifiant la charte de la ville de Bourlamaque. Cette dernière ville demandait le pouvoir de nommer, par résolution, un gérant, qui serait en même temps secrétaire-trésorier et pourrait remplir simultanément l'une et l'autre fonctions.

Le premier ministre a représenté que même si les compagnies minières paient de lourdes taxes, le capital humain doit primer le capital argent. Suivez la loi générale, dit M. Duplessis, et soumettez votre demande aux électeurs. M. Henri Drouin a alors représenté que la situation de Bourlamaque est particulière et qu'on demandait que le gérant soit en même temps secrétaire-trésorier. Le premier ministre a répondu que les deux fonctions sont incompatibles. Si des erreurs ont été commises dans le passé, dit-il, nous sommes ici pour corriger les erreurs. Le bill a été rejeté.

Advertisement for Granger Frères. Text includes: PALMES et PALMETTES POUR LE DIMANCHE DES RAMEAUX, Nous avons encore une quantité de ces palmes et palmettes en bonne condition pour remplir toutes demandes de la dernière heure. COMMANDES EXPEDIEES LE JOUR DE LEUR RECEPTION. GRANGER FRERES LIBRAIRES, PAPETIERS, IMPORTATEURS 54-56 ouest, rue NOTRE-DAME — Lancaster 2171

Advertisement for Desmarais & Robitaille Ltée. Text includes: Palmes Royales pour le DIMANCHE DES RAMEAUX, Nous prions nos clients de bien vouloir nous adresser sans tarder leur commande de palmes, les assurant que nous pourrions en faire l'expédition immédiate. Les prix sont les mêmes que l'année passée: Desmarais & Robitaille Ltée Ornaments d'église, articles religieux. 70, Notre Dame (ouest) — Tél. HA. 3194

Advertisement for J. A. Désy. Text includes: Adoptez Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSY, (Limitée) Qualité supérieure Montréal